La LIBERTÉ

Vol. 86 n°32 • du 19 au 25 novembre 1999 • SAINT-BONIFACE

88 ¢ + taxes

Saint-Malo votera

Les parents de l'école de Saint-Malo ont assisté cette semaine à une réunion d'information organisée par leur division scolaire, et où il a été question de leur adhésion éventuelle à la DSFM.

■ Page 3.

Citation de la semaine

« Il n'y a qu'une poignée de monnaies dans le monde qui ont cette accréditation. »

Michel Sylvestre est un des 300 employés de la Monnaie royale de Winnipeg, qui vient d'obtenir une accréditation ISO 9002.

■ Page 21.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

PROVINCE

Les millions en moins

Daniel BAHUAUD

Le déficit provincial pourrait se chiffrer à 262 millions $ et atteindre les 417 millions $. C'est ce qu'a annoncé le 17 novembre le cabinet Deloitte et Touche, en déposant un rapport intérimaire sur la phase un de sa vérification indépendante de l'état financier de la Province.

La firme a identifié 325 millions $ en dépenses supplémentaires pour l'année 1999-2000, alors qu'on anticipe des revenus supplémentaires de 42 millions $. En comptant le surplus de 21 millions $ prévu dans le dernier budget conservateur, le déficit se chiffrerait à 262 millions $. Mais ce montant pourrait grimper à 417 millions $, compte tenu des dépenses imprévues au cours des quatre prochains mois de l'année fiscale, et des versements supplémentaires pour le programme ACRA. Seulement 10 millions $ d'un éventuel déficit pourraient être attribués aux néo-démocrates, en raison de leur promesse de mettre fin à la médecine de couloirs.

Le ministre des Finances, Greg Selinger, réagit avec inquiétude au rapport. « Ce n'est pas du tout agréable de partir d'un grand trou noir, lance-t-il. Avec quatre mois à faire, un déficit est inévitable. La péréquation fédérale pourrait améliorer la situation, mais on ne peut pas s'y fier aveuglément. Il va falloir travailler encore plus fort pour réaliser nos cinq promesses électorales lors de notre premier budget en l'an 2000. Mais nous y demeurerons fidèles. »

Le ministre n'a pas encore préparé son premier budget, mais indique déjà qu'aucune augmentation des impôts n'est envisagée. Le discours du Trône du 25 novembre fera allusion au maintien des services en matière de santé et d'éducation, et à l'amélioration des services de langue française, toujours prioritaire selon Greg Selinger.

Greg Selinger blâme les conservateurs pour leur mauvais emploi du fonds de stabilisation fiscale. « Les conservateurs ont dépensé comme des fous depuis deux ans pour réparer les dégâts créés dans les soins de santé. C'est pour ça que nous voulions une vérification indépendante. Cette année, ils ont dépensé 184 millions $ du fonds de stabilisation fiscale, notre fonds "d'urgence", pour équilibrer leur budget. En plus, ils ont dépensé en trois mois les 131 millions $ accordés ce printemps par le fédéral pour les soins de santé. Cette somme devait durer trois ans. Ils ont vraiment fait la bombe! »



photo: Daniel Bahuaud

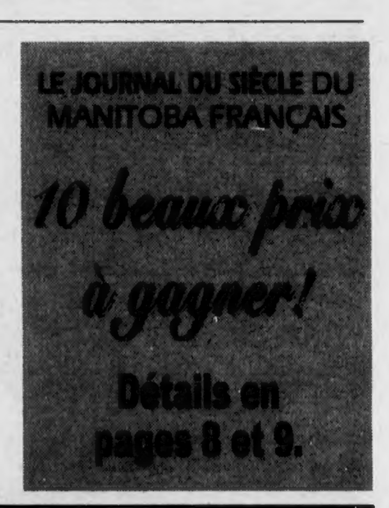
L'impro, c'est moi!

Philippe Habeck, qui joue pour l'équipe des Jaunes, s'en est donné à cœur joie lors du premier match de la nouvelle saison de la Ligue d'improvisation du Manitoba. Les Jaunes l'ont emporté contre les Verts lors d'un match entraînant, devant une foule de 90 spectateurs. ■ **Page 11.**



Photo : gracieuseté du CUSB

Vous en souvenez-vous? *L'âme huronne* a été montée au Collège Saint-Boniface pour la première fois en 1938. Au CUSB, l'archiviste Carole Barnabé cherche justement des artefacts pour monter une exposition sur la tradition théâtrale du Collège. ■ **Page 10.**



Louis Riel

Dépôt du projet de loi privé

Yves LUSIGNAN (APF)

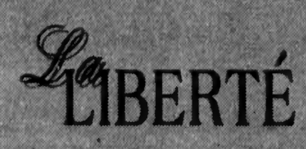
Le projet de loi privé annulant la condamnation de Louis Riel pour haute trahison a été à nouveau déposé à la Chambre des communes.

Cette énième tentative de réhabilitation de la mémoire du fondateur du Manitoba est en fait la poursuite de la démarche entreprise en 1998 lors de la première session parlementaire par le député libéral Denis Coderre, qui a été nommé secrétaire d'État au Sport amateur lors du dernier remaniement ministériel.

Puisque ses fonctions ministérielles l'empêche de présenter un projet de loi privé, M. Coderre a refilé le dossier à la députée de Notre-Dame-de-Grâce-Lachine au Québec, Marlene Jennings.

Le projet de loi privé qui est appuyé par des députés de tous les partis politiques et par les membres de la famille Riel annule la condamnation de Louis Riel et le reconnaît innocent de l'accusation de haute trahison; reconnaît la place de Riel dans l'histoire comme un père de la Confédération et le fondateur du Manitoba; décrète le 15 juillet de chaque année "*Journée Louis Riel*"; accorde à la ministre du Patrimoine le pouvoir de commémorer la vie de Louis Riel au moyen de monuments ou de plaques historiques, l'autorise à ériger une statut de Louis Riel sur la Colline du Parlement et à établir un programme de bourses d'étude au nom de Louis Riel pour des étudiants métis.

Au bureau de la députée Jennings, on se dit convaincu que plus rien n'empêche l'adoption du projet de oi au cours des prochaines semaines.



Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Daniel BAHUAUD, Karine BEAUDETTE, Pascal DUBÉ** et **Sandra POIRIER** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Publicité: **Sylviane LANTHIER** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

N° de la convention: 1374079 • PAP 7996

ISSN 0845-0455



OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

SAINT-MALO

Le difficile choix des parents

Les parents de l'école Saint-Malo auront à voter sur une éventuelle adhésion à la Division scolaire franco-manitobaine d'ici à la fin de décembre.

Sandra POIRIER

« L'avenir de l'école de Saint-Malo ne se décidera pas ce soir », a mentionné le directeur général de la Rivière-Rouge, Ronald Perron à la centaine de parents réunis au gymnase de l'école de Saint-Malo le 16 novembre. Cette réunion entre les parents de l'école et les dirigeants de la Division scolaire de la Rivière-Rouge avait pour but de répondre aux nombreuses questions des parents concernés par l'avenir de leur école.

Après avoir dressé un bref résumé des études effectuées et des démarches prises dans l'éventualité d'une fusion de la Rivière-Rouge avec une autre division scolaire, Ronald Perron a indiqué aux parents qu'aucune autre démarche ne sera entamée au cours des trois à quatre prochaines années. « La situation de la Division Rouge n'est pas critique même si on est une petite division. La nouvelle qui a paru dans le *Free Press* de cette semaine démontre bien que les autres divisions scolaires éprouvent elles aussi des difficultés. En plus, nous ne savons pas ce qui se passera avec le gouvernement NPD », soutien Ronald Perron.

Le directeur général de la Rouge a expliqué qu'une des solutions retenue par les commissaires pour pallier aux problèmes de rentabilité était de favoriser l'achat de certains services chez d'autres divisions scolaires. « Par exemple, plusieurs discussions ont eu lieu avec la Division de Morris-McDonald, pour l'achat de services », explique-t-il. Quand des parents ont mentionné vouloir des services dans leur langue, Ronald Perron a ajouté que « nous pourrions acheter des services de counselling ou de psychologie de la Division scolaire de Saint-Boniface, de la DSFM, etc. ».



Archives La Liberté

L'école de Saint-Malo connaîtra le sort qui lui est réservé le 13 décembre.

« Mais nous sommes aussi ici, ce soir, parce que nous avons reçu une demande de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) qui voudrait que l'école de Saint-Malo lui soit transférée. Nous sommes ici pour pouvoir donner une réponse à cette demande », poursuit-il. À cet effet, la loi permet le transfert d'une école si la division scolaire qui possède l'école en question demande à une autre division scolaire d'en accepter la charge, ou si 10 % des parents d'enfants qui fréquentent cette école en font la demande. « Présentement, la Division scolaire de la Rivière-Rouge n'est pas prête à céder l'école de Saint-Malo », affirme fermement le directeur général.

« Les familles qui veulent adhérer à la DSFM, ont la possibilité d'envoyer leurs enfants à l'école de Saint-Pierre-Jolys qui est seulement à quelques kilomètres d'ici, ajoute-t-il. Pourquoi embêter la communauté pour le transfert de toute l'école ? »

L'école de Saint-Malo offre en ce moment un programme 50/50, si l'école adhère à la DSFM le programme français exige qu'on y enseigne en français à au moins 75 % du temps.

Ronald Perron a aussi précisé que ce n'est pas la dernière occasion qui se présente à l'école de Saint-Malo pour joindre les rangs de la DSFM. « Si la Rouge décide de fusionner avec Morris-McDonald dans quatre ou cinq ans et que les parents de l'école de Saint-Malo ne croient pas que Morris-McDonald respectera le programme et les services offerts, il leur sera toujours possible de se joindre à la DSFM », mentionne-t-il, en soulignant que la DSFM connaît des problèmes avec ses propres écoles ! « Tout dernièrement, l'école Lavallée a demandé comment elle pouvait retourner à sa division cédante. »

Bien que les opinions semblent partagées parmi les parents de l'école, ils sont convaincus d'une chose : ils désirent garder leur école. « On sait qu'avec ce vote, on va perdre des parents, mais on veut garder notre école », explique la présidente du comité de parents de l'école Saint-Malo, Brenda Preteau. Quel est le chiffre magique pour assurer la viabilité d'une école, se demande-t-elle en craignant que si l'école de Saint-Malo devenait trop petite pour que soit maintenue la quantité des services, d'autres parents quitteraient par la suite. « Le gouvernement ne ferme pas d'école, dit-elle, mais les décisions des parents peuvent avoir comme conséquence de le faire. »

À la demande de plusieurs parents qui désirent obtenir des réponses plus précises à leurs questions, une réunion d'information avec les dirigeants de la Division scolaire franco-manitobaine aura lieu au cours des deux prochaines semaines. « Comment pouvons-nous prendre une décision si nous n'entendons pas les deux côtés de la médaille ? demande un parent présent dans la salle. On veut aussi savoir ce que la DSFM a à nous offrir. »

L'avenir de l'école de Saint-Malo devrait se déterminer aux alentours de la mi-décembre. « Un bulletin de vote sera envoyé par la poste à tous les parents de l'école de Saint-Malo et ce bulletin devra être retourné au bureau de la division d'ici le 13 décembre », indique Ronald Perron. Voulez-vous demeurer au sein de la Division scolaire de la Rivière-Rouge ? ou aimeriez-vous vous joindre à la DSFM ? sont deux questions qui pourraient se lire sur les bulletins de vote.

Éditorial

Pour un projet de société francophone

Le sénateur conservateur Jean-Maurice Simard aurait voulu secouer la cabane qu'il n'aurait pas fait mieux! Il a déposé cette semaine un rapport choc sur l'état de la francophonie canadienne, intitulé *De la coupe aux lèvres : un coup de cœur se fait attendre.* Mais ce rapport, comme il l'espère, amènera-t-il les politiciens d'Ottawa et d'ailleurs au pays à faire l'examen de conscience qu'il leur demande face à leur engagement réel en faveur de la francophonie canadienne?



par Sylviane LANTHIER

Dans son rapport, le sénateur ramène tout le monde à l'ordre, politiciens, gouvernement fédéral, fonctionnaires, provinces et leaders de la francophonie. Il accuse le fédéral de ne pas avoir assumé ses responsabilités morales, légales et constitutionnelles à l'égard des communautés francophones. « Le fédéral, dit-il, cherche beaucoup plus à contrôler les communautés qu'à les appuyer, en les divisant pour régner. On les sous-finance et on force les associations communautaires à s'entre-déchirer pour ce financement. » Et, dans bien des cas, « le leadership francophone a plié l'échine de peur de perdre des subventions et des honneurs ».

Outre ce constat sur l'évolution des relations entre le fédéral et les « fonctionnaires de la francophonie » qu'il accuse d'être trop souvent devenus les bras droits de Patrimoine canadien, le sénateur trace surtout un portrait sans ménagement du climat politique canadien, où, dit-il, il n'est plus de bon ton d'afficher ses valeurs... canadiennes. Les politiciens ont aujourd'hui « peur d'avoir peur », dit-il. Peur de la réaction des factions les plus extrémistes du Canada anglais si on se met à défendre trop vigoureusement la dualité linguistique. Peur de perdre des points sur l'échiquier politique; peur de promouvoir des valeurs qui sont pourtant au centre même de l'identité canadienne. Peur de ce qui justement fait la fierté du Canada sur la scène internationale : cette tolérance sur laquelle le Canada s'est proposé de se construire, en misant sur l'apport de ses deux peuples fondateurs.

Si un jour devaient disparaître ces communautés francophones, dit le sénateur, « ce sera parce que nous aurons cédé devant les menaces d'une poignée d'extrémistes qui, en nous effrayant de leur intolérance, nous auront dicté notre propre arrêt de mort ».

Jean-Maurice Simard dénonce ces peurs qui ont pour effet de « prendre les francophones en otages politiques du pouvoir ». Il dénonce ce gouvernement fédéral qui, au lieu d'agir comme le légitime défenseur des francophones, « s'en prend aux victimes plutôt qu'aux coupables ». Pour le sénateur Simard, la défense de la francophonie revient aussi aux politiciens du fédéral; « Ne serait-ce pas à nous d'aller livrer le message de la francophonie partout au pays? », demande-t-il.

Le sénateur propose donc tout un train de mesures pour favoriser la mise en place d'un projet de société qui permettrait aux francophones, entre autres choses, d'obtenir un pays dans lequel ils ont réellement une place égale à celle des anglophones.

Bref, tout ce qu'il veut, c'est que la Charte des droits soit respectée. Que la Loi sur les langues officielles soit mise en vigueur. Que les anciennes politiques assimilatrices de la majorité anglophone soient justement choses du passé. Et qu'Ottawa prenne les mesures nécessaires et concrètes pour que les francophones aient réellement droit de cité dans ce pays.

On croit rêver.

Il fallait bien un sénateur, qui n'a politiquement plus rien à perdre, pour dire ces choses-là, et rêver, justement, plus grand que bien des francophones n'oseraient le faire.

Et c'est bien sûr avec des rêves qu'on construit des nations.

Reste à savoir si les principales personnes interpellées par ce rapport feront l'examen de conscience qu'on leur demande; et si elles changeront cet état de choses qui ne contribue, selon le sénateur, qu'à affaiblir les communautés francophones.



À VOUS la parole

Merci !

Madame la rédactrice,

Comment remercier votre journaliste Pascal Dubé pour ce bel article dans votre journal. Il a su, dans ses mots, être fidèle à mes propos. Je lui souhaite une belle et longue carrière de journaliste. En tout cas, c'est bien parti... Encore une fois, merci.

Claude Lafortune
Animateur, Parcelle de soleil
Le 1er novembre 1999

Merci Madame Irène !

Madame la rédactrice,

Je vous écris au sujet d'une lettre publiée dans l'édition du 5 au 11 novembre au sujet du 25e anniversaire de l'école Lavallée. Moi aussi, j'ai fréquenté cette merveilleuse école. Je ne voulais surtout pas manquer cette fête, pour la seule raison que les ancien(ne)s allaient se faire reconnaître pour leurs maintes contributions à cette école. L'événement s'est bien déroulé, avec beaucoup d'enthousiasme et de rires. Je dois vous dire que je n'ai pas pu rire autant. Bien sûr, j'applaudis la reconnaissance dirigée aux fondateurs, aux professeurs et aux directeurs. Toutefois, l'absence d'une mention pour reconnaître un certain groupe tout à fait spécial et, qui a sans doute contribué beaucoup, m'a déçue. Il s'agit des auxiliaires et du personnel de soutien. Sans ces personnes, l'éducation des jeunes n'aurait pas été la même.

Donc, je prends l'initiative d'en faire mention et avec raison. J'aimerais féliciter une femme chaleureuse et spéciale qui me tient beaucoup à cœur. Non seulement auxiliaire à l'école Lavallée depuis que j'étais en maternelle et encore bien impliquée et dévouée à cette école pendant 18 ans, elle a aussi personnellement joué un grand rôle dans ma vie pendant 23 ans. C'est ma maman. Son nom... Irène Lipischak (ou encore Madame Irène, comme tous les élèves l'appellent).

Bravo Mom, pour tes efforts, ton esprit ouvert, ta générosité. Félicitations pour l'appui et la chaleur humaine que tu as apportés à cette école. C'est regrettable qu'il y ait eu un oubli à la fête, mais je tenais à signaler cette reconnaissance fort bien méritée.

Donc, je transmets à ma chère maman, de la part de tous ceux et celles que tu as aidés, aimés, cajolés mille mercis.

Avec amour, Candace.

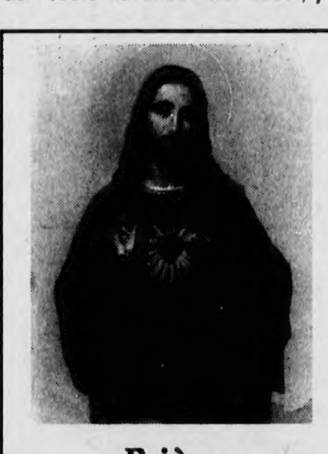
Candace Lipischak
Le 9 novembre 1999

Bienvenue Karine!

La Liberté est fière d'accueillir à nouveau Karine Beaudette, dont vous pouvez lire les textes depuis déjà trois numéros. Karine devient adjointe à la rédaction à raison de trois jours par semaine, et à ce titre s'occupera principalement de la correction des textes et des publicités, de la traduction des publicités, des *Rendez-vous* et du *Babillard*, en plus d'écrire quelques reportages. Originaire de Saint-Jean-Baptiste, Karine a travaillé pour *La Liberté* au début des années 90. Elle a quitté *La Liberté* en 1996 pour travailler pour la Défense nationale, et elle partagera son temps entre ces deux emplois.

Karine succède à Anie Cloutier, qui occupait le poste d'adjointe à la rédaction avant de quitter *La Liberté* en août pour se joindre à l'équipe de journalistes de CKSB. Anie était à l'emploi du journal depuis 1996. Nous lui souhaitons la meilleure des chances dans la poursuite de sa carrière.

Prix Riel 1998 — APF — Journal de l'année 1998

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

R.S.

LANGUES OFFICIELLES

Le pavé du sénateur

Le sénateur conservateur Jean-Maurice Simard critique vertement le gouvernement fédéral qui n'assume pas ses pleines responsabilités face au développement des communautés francophones, et il écorche au passage les leaders de la francophonie.

Yves LUSIGNAN (APF)

Dans un rapport déposé au Sénat le 16 novembre, le sénateurJean-Maurice Simard accuse le fédéral d'être «un des principaux architectes de l'affaiblissement, sinon de l'affaissement des communautés» francophones du Canada.

Véritable réquisitoire, le rapport intitulé *De la coupe aux lèvres : un coup de coeur qui se fait attendre*, est un pavé de 136 pages bourré de formules provocantes et incendiaires. Le sénateur demande à Ottawa «de carrément abandonner sa politique d'étranglement à petit feu » des minorités. Les politiciens doivent « cesser d'avoirpeur d'avoir peur» de promouvoir la dualité linguistique du pays et et le bilinguisme officiel du Canada.

La culpabilité du fédéral

Jean-Maurice Simard accuse Ottawa de diviser et de manipuler les organismes francophones depuis les années 80.

Le ministère du Patrimoine canadien est accusé d'avoir radicalement réduit le financement des organismes francophones, pour soutenir des projets « pas trop menaçants pour la classe politique et encore moins dérangeants pour les fonctionnaires ». Des projets, ajoute le sénateur, de plus en plus «superficiels », comme « les célébrations factices telles l'Année de la francophonie canadienne ».

Jean-Maurice Simard note « l'inconscience troublante » d'Ottawa, qui s'est délesté de ses responsabilités au profit des provinces, sans s'interroger sur les effets que cela entraînerait sur les communautés minoritaires.

Le ministère du Patrimoine de banaliserait le phénomène de l'assimilation. Le sénateur rappelle une récente déclaration du premier ministre Chrétien, voulant que l'assimilation soit « une réalité de la vie ». Seul le Bloc québécois, dit-il, a articulé une politique intégrée d'appui aux communautés francophones. À l'inverse, Ottawa donne l'impression de ne tenir au principe de la dualité linguistique « que du bout des lèvres ».

« L'écart, voire le gouffre, entre le discours officiel du premier ministre et l'action concrète de son gouvernement est éloquent et profondément décevant », note le sénateur.

Un leadership déficient

Mais Ottawa n'est pas seuil responsable. Le sénateur dénonce également la «soumission » des leaders francophones et des organismes. «La Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) et ses organismes membres, écrit-il, se sont (...) transformés en extension de l'appareil gouvernemental ».

À quelques exceptions près, note le sénateur, le leadership des organismes francophones, «imprégnés de la mentalité bureaucratique et assujettis aux objectifs gouvernementaux», est «inefficace ». Jean-Maurice Simard accuse certains leaders d'avoir choisi leur carrière et leur statut social plutôt que le bien-être de leur communauté.

«Déconcerté » par le manque d'imagination et de vision des leaders de la francophonie, le sénateur les appelle à « faire l'examen rigoureux de leurs valeurs, de leurs actions, de leurs prises de position et de leur style de leadership ».

Il invite aussi les politiciens et les fonctionnaires issus des communautés francophones à un sérieux examen de conscience « pour déterminer à quel point ils sont devenus des maillons dans cet engrenage d'effritement des communautés ». Car pour Jean-Maurice Simard, il est impossible de conclure que les minorités francophones sont vigoureuses et se développent.

Une stratégie musclée

L'ancien ministre acadien du Nouveau-Brunswick sous Richard Hatfield met au défi toute la classe politique canadienne, en lui demandant de concevoir et d'implanter une stratégie musclée, appuyée par un ensemble de lois, politiques, ressources et programmes, qui permettrait aux minorits francophones de devenir viables.

Il recommande notamment la nomination d'un ministre d'État au développement des communautés de langue officielle; la création d'un Secrétariat au développement des communautés francophones et acadienne au Bureau du Conseil privé; la création d'un fonds de fiducie de 500 millions $ pour le financement stable des organismes francophones et l'utilisation accrue par la FCFA de recours judiciaires devant la Cour fédérale.

Le sénateur est aussi d'avis que le fédéral devrait réviser sa politique d'immigration pour permettre aux communautés francophones de rétablir leur population. Il propose au déféral de retenir les transfets de crédits et les paiements aux provinces, territoires, entreprises privées et agences qui ne respectent pas la politique des langues officielles, et de lier les crédits fédéraux en éducation au respect par les provinces des dispositions de l'article 23 de la Charte traitant de l'éducation en langue minoritaire.

Enfin, convaincus que la majorité des Canadiens appuient la dualité linguistique et que celle-ci s'inscrit dans la définition même du pays, le sénateur pense qu'il est temps qu'Ottawa lance une grande campagne de sensibilisation portant sur les avantages de la dualité linguistique.



photo: Hubert Pantel

Des retrouvailles

L'Association des juristes d'expression française a souligné les 20 ans de l'affaire Forest et les 15 ans de l'Institut-Joseph-Dubuc, lors de son assemblée annuelle, tenue à la Vieille Gare le 15 novembre. De nombreux juristes et membres de la communauté se sont déplacés pour l'occasion, et ont entre autres pu rencontrer la nouvelle commissaire aux langues officielles, Dyane Adam. Le clou de la soirée a été l'hommage rendu à la famille Forest, représentée pour l'occasion par la veuve de Georges Forest, Anita, et pas son fils Claude. La photo montre la rencontre entre Alain Hogue et Anita Forest. Alain Hogue a été l'avocat de Georges Forest et a remporté en cour suprême cette cause historique, alors que la cour a rendu un jugement unanime invalidant la loi de 1890 qui avait aboli le bilinguisme au Manitoba. Depuis, le Manitoba doit adopter toutes ses lois dans les deux langues officielles. L'affaire Forest a aussi donné lieu à la mise sur pied du Programme de contestation judiciaire.

SAINT-BONIFACE

Les résidants optent pour un nouveau pont

Les résidants de Saint-Boniface ont adopté une proposition favorisant un nouveau pont Provencher lors de l'assemblée annuelle de l'Association, le 19 novembre.

Daniel BAHUAUD

Le débat sur l'avenir du pont Provencher a dominé les débats, lors de l'assemblée annuelle de l'Association des résidants du vieux Saint-Boniface, le 9 novembre au soir. L'Association accueillait d'ailleurs le maire de Winnipeg, Glen Murray, qui n'a pas hésité à préconiser la construction d'un nouveau pont Provencher, et surtout celle d'un pont piétonnier.

« L'idée de relier Saint-Boniface et la Fourche et l'avenue Broadway est très séduisante, a-t-il dit. Un pont piétonnier aurait un cachet unique, augmenterait la visibilité de Saint-Boniface et stimulerait le commerce en encourageant la circulation des piétons. J'envisage un pont très spécial, avec des espaces commerciaux et un centre interprétatif qui relaterait l'histoire humaine et géographique de la rivière Rouge. »

Glen Murray a également rappelé que réparer le pont actuel serait un projet coûteux et peu viable. « Nous n'avons pas complètement fermé la porte à cette option, mais le pont est en piètre état, a-t-il soutenu. Les piliers se sont grandement détériorés. Toute décision sur son avenir doit tenir compte de la sécurité du public.

«Glen Murray souligne aussi qu'apporter des réparations au pont coûterait 40 millions $, alors qu'un nouveau pont comprenant le même nombre de voies, ainsi qu'un pont piétonnier, coûteraient 52,5 millions $. Ces derniers n'auraient pas besoin d'entretien majeur d'ici 60 ans. En plus, on pourra incorporer au nouveau pont des pièces du pont original, comme les lampadaires. Nous voulons un pont d'une valeur esthétique importante. »

L'avenir du pont Provencher sera probablement fixé en janvier ou février 2000, a précisé Glen Murray.

L'assemblée générale a également entendu deux ingénieurs du service des travaux publics de la Ville de Winnipeg, Bill Larkin et Bill Ebenspanger, venus répondre aux questions des résidants. Une dizaine de points ont été soulevés et discutés, notamment sur la largeur d'un nouveau pont et l'impact qu'il aurait sur la circulation à Saint-Boniface.

L'assemblée a ensuite adopté une proposition de Robert Roy préconisant la construction d'un nouveau pont Provencher et d'un pont piétonnier reliant Saint-Boniface à la Fourche. Longuement débattue, la proposition a été approuvée par 40 voix contre 30.

« J'ai avancé la proposition parce que j'estime que la préservation du pont Provencher actuel n'est pas favorisée par la majorité des résidants de Saint-Boniface, explique Robert Roy. La plupart des gens à qui je parle sont en faveur d'un nouveau pont avec un pont piétonnier. »

Certains résidants déçus du vote, onr cependant rappelé l'importance historique du pont Provencher actuel. « Saint-Boniface est une communauté qui reconnaît et respecte son héritage historique », a souligné Bernhard Friz.

Pour sa part, la présidente de l'Association, Monique Mulaire, se dit soulagée. « Je suis heureuse qu'on ait pu prendre une décision, dit-elle. L'exécutif de l'Association ne s'est jamais opposé à la construction d'un nouveau pont. Mon but, dans tout ce débat, était d'amener le plus d'information possible aux résidants. Je ne sais pas si on a réussi à clore le débat, mais nous avons certainement obtenu les renseignements techniques que nous cherchions. Il était temps de passer au vote. »

Les résidants présents étaient cependant tous d'accord sur la nécessité de réduire la circulation sur le boulevard Provencher et le bruit dans le quartier. David Dandeneau a proposé la mise sur pied d'un comité ad hoc qui examinera l'état de la circulation et étudiera les recours possibles pour faire pression sur la Ville. La proposition a fait la quasi-unanimité. Une proposition de Denis Ferland visant à réduire le bruit a également été adoptée. En plus, l'assemblée a adopté une proposition de Lorraine Cloutier visant la création d'un prix Neil-Gaudry reconnaissant la plus grande contribution de l'année à la communauté.

Le conseil d'administration est maintenant composé de Lucille Cenereni, Lorraine Cloutier, Monique Hébert, Bolek Lucki, Gérald Boily, Denis Ferland, Bernhard Friz, Luc Marchildon, Jules Chartier, Theresa Cwik, Monique Mulaire, Christian Benhamou, Roger Dufresne, Émile Chartier, Gilbert Laberge, Robin Wiens, Robert Roy et Antoine Coudière.

photo: Daniel Bahuaud

Les résidants ont voté en faveur d'un nouveau pont Provencher.

ENVOL 91

Une année couronnée de succès

Au lendemain de son assemblée annuelle, Envol 91 dresse un bilan positif de son année 1998-1999.

Sandra POIRIER

Seulement 15 personnes ont assisté à la réunion annuelle de la radio communautaire du Manitoba, Envol 91, le 15 novembre. C'est toutefois d'une manière positive que le conseil d'administration a interprété ce taux de participation. « On voit cela d'un bon œil. Il n'y a pas de gros problème avec la radio. C'est quand il y a un problème que les gens s'intéressent », indique le nouveau président du conseil d'administration de la radio communautaire du Manitoba, Mikel Côté.

Au cours de l'année financière 1999, Envol 91 a réalisé un surplus de 55 373 $ et a continué à réduire sa dette qui se chiffre maintenant aux alentours de 25 000 $. « Nous espérons continuer ainsi, mentionne Mikel Côté. Des démarches ont été entreprises entre Envol et Manitoba Telecommunications System (MTS) pour atténuer une dette d'environ 22 000 $ que la radio communautaire traîne depuis le début des années 90. » Trois représentants d'Envol 91, Maria Chaput, Edmond LaBossière et Claude Courchaine, sont actuellement en pourparlers avec MTS.

La nouvelle année financière semble s'orienter dans la même direction. En plus de continuer à faire des demandes de subventions, Envol 91 organisera des activités de prélèvement de fonds comme la soirée d'Halloween et le Radiothon afin d'assurer une bonne santé financière. « La restructuration dans le secteur des ventes publicitaires devrait aussi aider », affirme Mikel Côté.

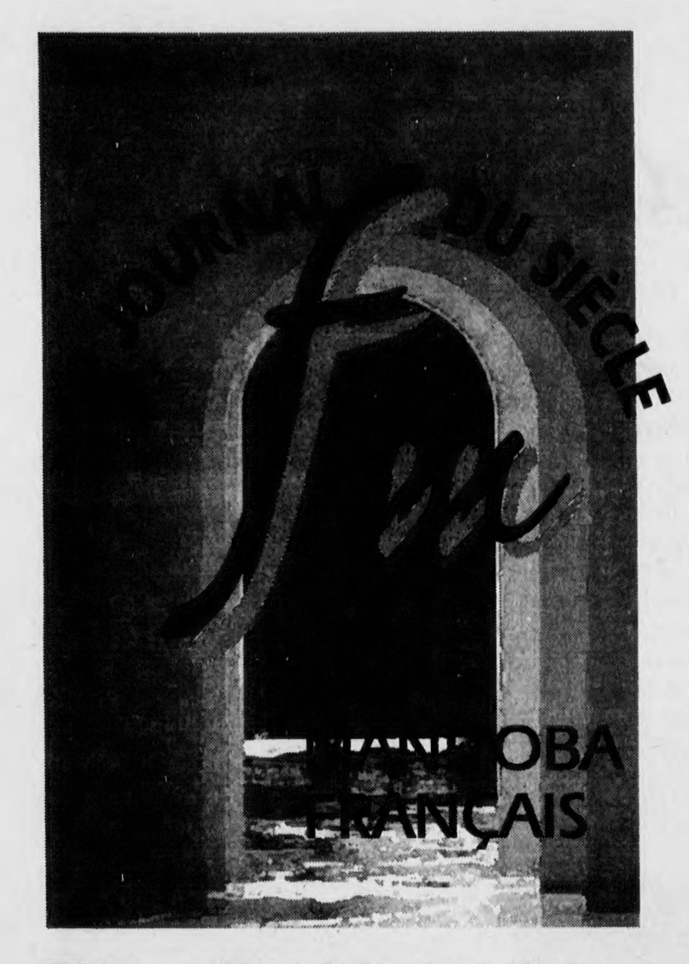
Les ententes et partenariats, qui se sont multipliés au cours des derniers mois, aident grandement Envol 91 à surmonter ses difficultés. Dernièrement, Envol 91 a, entre autres, signé une entente avec la Société Radio-Canada lui permettant de diffuser des émissions de la Chaîne culturelle de Radio-Canada. « Grâce à cette entente, Envol 91 diffuse depuis le début de septembre sept jours sur sept, 24 heures sur 24. Et en plus, cela favorise une économie sur la location des antennes », précise le nouveau président.

« On veut quand même demeurer fidèle à notre mandat communautaire, poursuit-il. Alors, on a décidé qu'il y aurait plus d'entrevues avec les associations et les entreprises franco-manitobaines. On veut aussi assurer une visibilité et donc, Envol sera plus souvent présent aux réunions organisées dans la communauté.

« Ce qui est intéressant, c'est que le nouveau directeur de la radio, Claude Heppelle, valorise ces mêmes priorités et en plus, il désire améliorer la qualité des services d'Envol 91 en offrant de la formation aux bénévoles intéressés. »

Le nouveau conseil d'administration, qui a été élu lors de cette réunion, se compose de : Mikel Côté à la présidence; Damyèle Arbez-Chaput à la vice-présidence, Jolyne Jolicoeur au secrétariat; Claude Courchaine à la trésorerie; Denise Lécuyer, Edwin Prince et Bryan Lemon aux postes des conseillers. Deux postes de conseillers demeurent vacants. « Il faut revoir les statuts et règlements pour voir si nous pouvons combler ces deux postes même après la tenue de la réunion annuelle », souligne Mikel Côté.

À noter que la radio communautaire du Manitoba ne pourra pas bénéficier d'une représentation de la présidente sortante, Karine Beaudette, étant donné le conflit d'intérêt posé par le nouvel emploi de celle-ci, qui est maintenant adjointe à la rédaction pour La Liberté.



Célébrons les réalisations et les gens des 100 dernières années.

Entrons dans le nouveau millénaire avec la fierté du chemin accompli!

Dans son édition du 24 décembre, *La Liberté* publiera **Le Journal du siècle du Manitoba français** : une galerie de portraits de francophones, hommes et femmes, qui, au cours du 20e siècle, ont marqué leur communauté, leur famille, leurs amis. ***Le Journal du siècle du Manitoba français*** sera diffusé **sur les ondes de CKSB** pendant le temps des Fêtes, sous la forme de capsules.

Aidez-nous à trouver les personnes qui méritent de figurer dans ce cahier très spécial. Contribuez à dresser le portrait des francophones de ce siècle en nous faisant parvenir des soumissions et courez la chance de gagner de beaux prix!

Vous connaissez des gens dont vous êtes fier? Des gens qui ont contribué à votre communauté? Des personnes qui, souvent dans l'ombre, ont multiplié les bonnes actions? Des personnes qui ont fait preuve d'un courage exemplaire face à la vie, qui ont été des modèles à suivre pour leur entourage, qui méritent qu'on se souviennent d'eux avec fierté? **Nous voulons aussi les connaître! Remplissez le formulaire qui apparaît sur cette page et faites-le parvenir à *La Liberté* au plus tard le 3 décembre. Vous pouvez soumettre le nom de plus d'une personne.**

Les participants seront admissibles à un tirage de plusieurs prix qui aura lieu le 13 décembre, en direct de la radio de Radio-Canada.

N'attendez pas que quelqu'un d'autre soumette la candidature d'une personne dont vous êtes fier/fière. Faites-le vous-même et assurez-vous que cette personne aura sa place dans Le *Journal du siècle du Manitoba français*!

Une fois le cahier publié, La Liberté pourrait continuer de recueillir des portraits pour que, dans un deuxième temps, soit publié un LIVRE SOUVENIR ou un cédérom permettant de jeter un regard unique sur le 20e siècle, tel que vu et réalisé par les francophones du Manitoba!

Le Journal du siècle du Manitoba français

devrait contenir le nom de ____________________

pour les raisons suivantes (expliquer pourquoi on doit être fier de votre candidat ou candidate. Quelles sont ses réalisations? Y a-t-il eu un événement particulier en raison duquel vous soumettez son nom? Quelle est son histoire? Donnez des détails : dates, lieux, noms de personnes concernées, etc. Utilisez une feuille à part au besoin.) :

____
____
____
____
____
____
____
____
____
____
____

À propos du candidat, de la candidate :

Son nom complet ____________________
Date de naissance ____________________
Lieu de naissance ____________________
Principale communauté où il ou elle a vécu sa vie d'adulte
____
Ses parents ____________________
Date et lieu de décès (si décédé.e)
____
Si cette personne est vivante, son n° de téléphone
____
Son adresse ____________________
____
Son emploi ____________________

Photo : Je vous fais parvenir une (cochez) ______ ou plusieurs (cochez) ______ photos de mon candidat/candidate, que *La Liberté* devra me retourner après usage.

Identification de la personne qui soumet la candidature

Nom complet ____________________
Adresse ____________________
Ville ____________________ Province ________
Code postal ____________
N° de téléphone à la maison ____________________
N° de téléphone au travail ____________________
Âge ____________

Prière d'écrire votre texte lisiblement, à l'ordinateur si possible. Comme un journal doit être illustré, les photos fournies seront grandement appréciées, surtout si elles sont de bonne qualité. Il est possible que la rédaction de *La Liberté* ait à entrer en contact avec vous pour clarifier les textes. Veuillez donc vous assurer de bien fournir vos coordonnées.

La LIBERTÉ
remercie les partenaires et commanditaires qui rendent possible la réalisation de ce projet :

PARTENAIRES ASSOCIÉS

CKSB Radio-Canada
St-Boniface
Collège universitaire de Saint-Boniface
Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba / Economic Development Council for Manitoba Bilingual Municipalities
Association des municipalités bilingues du Manitoba
S F M
La Société franco-manitobaine

PARTENAIRES

Société historique de Saint-Boniface
Centre Taché
Foyer Valade
Fédération des caisses populaires du Manitoba

COMMANDITAIRE PRINCIPAL

Salon mortuaire Desjardins
Roy Légumex

FORMULAIRE AUSSI DISPONIBLE À CKSB.

Faites parvenir votre soumission aux bureaux de La Liberté, C.P. 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4, au plus tard le 3 décembre 1999.

LE JOURNAL DU SIÈCLE DU MANITOBA FRANÇAIS

10 beaux prix à gagner

et des laissez-passer pour le Festival du Voyageur!



Pour vos soirées d'hiver

Téléviseur couleur 27 pouces de marque Sharp avec télécommande
Une sculpture de Charles Brunet
Deux Galabonnements du Cercle Molière, saison 2000-2001
Vidéocassette *Jeanne d'Arc*



Pour vos vacances

Caméra vidéo
2 billets pour la soirée du 75e du Cercle Molière
Cédérom Larousse *Histoire du monde*
S'il suffisait d'aimer de Céline Dion



Pour vos ados!

Chaîne stéréo Panasonic
Baladeur Sony
4 disques compacts : *La fureur 2* (album et jeu de karaoke), La Chicane, Groovy Aardvark, Marcel Soulodre



Pour vous souvenir du 20e siècle

Coffret de 30 vidéos **La Collection du Millénaire – les meilleurs moments de la télévision au 20e siècle** (90 émissions, 55 heures d'écoute)
2 livres : *Regardez, c'est notre histoire – Histoire de la télévision de radio-Canada*
L'État du monde 2000



Pour les soirées à la maison

Téléviseur couleur 13 pouces
2 livres : *Regardez, c'est notre histoire – Histoire de la télévision de radio-Canada*
Livre de recette du Millénaire
2 disques compacts : Bramwell Tovey, *Chansons et danses canadiennes*



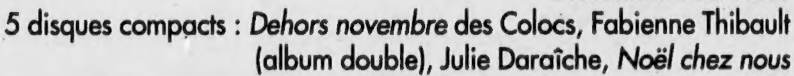
Pour du cinéma maison

Magnétoscope Panasonic
2 vidéocassettes : *Son et lumiere de la Cathédrale de Saint-Boniface, Châteaux de Loire*
Livre *Au pays de CKSB – 50 ans d'histoire de CKSB*



Pour du cinéma maison

Magnétoscope Panasonic
3 vidéocassettes : *Les Boys I et II, Le Rocket, Maurice Richard, l'homme et sa légende* (film de l'ONF)
Livre *Au pays de CKSB – 50 ans d'histoire de CKSB*





En parole et musique

Téléphone sans fil Panasonic
Dictionnaire Larousse
5 disques compacts : *Dehors novembre* des Colocs, Fabienne Thibault (album double), Julie Daraîche, *Noël chez nous*



En parole et musique

Téléphone sans fil Panasonic
Livre de cuisine
3 disques compacts : *Rubato* de Gérald Laroche, Lara, Conservatoire de musique.



En parole et musique

Téléphone sans fil Panasonic
Coffret de stylos de Radio-Canada
4 disques compacts : Dalida, *Mélodies de toujours*, Mario Benjamin, Joe Dassin (collection or).

SAINT-LAURENT

La crise passée

Daniel BAHUAUD

La Municipalité rurale de Saint-Laurent a adopté une proposition visant à changer les statuts et règlements de sa corporation de développement communautaire (CDC). Lors d'une réunion tenue le 15 novembre, la Municipalité lui a accordé un statut bilingue, afin qu'elle soit conforme à ses normes langagières et à celles de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM).

La proposition, approuvée en principe par dix des 13 membres du conseil d'administration de la CDC, sera officiellement endossée à la prochaine réunion régulière de cette dernière, qui se tiendra le 30 novembre. Une fois les changements approuvés, la Municipalité signera un arrêté municipal leur donnant force de loi.

Pour le président de la CDC, Louis Allain, les changements proposés sont de bon augure. « Nous avons finalement un document légal qui nous donne plein d'espoir, dit-il. Ceux qui s'opposent au bilinguisme sont une minorité très vocale. Or, à l'avenir, il faudra l'accord de 85 % des membres de la CDC pour changer nos statuts et règlements. Ce qui veut dire que la CDC ne pourra pas poser des gestes contraires à la majorité qui appuie les politiques linguistiques municipales. »

En plus de donner un statut bilingue à la CDC, la proposition indique que la Municipalité de Saint-Laurent est le seul actionnaire de la CDC, empêchant tout autre organisme de proposer des changements à ses statuts et règlements. La proposition contient également des clauses visant à éliminer les conflits d'intérêts ou favoritisme au sein de la CDC.

On se rappellera que l'embauche d'une agente de développement unilingue anglaise, Bernice Johnson, a précipité cet été une crise linguistique au sein de la CDC, qui n'avait pas de statut bilingue officiel. Par conséquent, le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) avait retiré son appui à d'importants projets communautaires de la CDC.

Le président de l'AMBM, Raymond Poirier est très satisfait de la proposition. « Ça me plaît énormément que Saint-Laurent ait exigé que la CDC respecte la loi municipale sur le bilinguisme, dit-il. Je suis certain que ça va passer. Le grand bénéfice de toute cette crise est que les règles du jeu seront enfin très claires. Il faudra respecter nos critères pour obtenir notre appui. Après tout, nous ne sommes pas là pour suppléer au système anglais. »

Au CDEM, l'annonce des changements aux statuts et règlements de la CDC est accueillie avec enthousiasme. « La situation s'annonce bien, remarque la directrice générale du CDEM, Mariette Mulaire. Il y a eu récemment tellement de bons développements à Saint-Laurent et le potentiel est encore très vaste. Nous avons hâte de nous remettre à travailler avec la CDC. »

SAINTE-ANNE

Le Monastère abandonné

Daniel BAHUAUD

Le projet de réaménagement de l'ancien monastère des pères Rédemptoristes de Sainte-Anne ne verra pas le jour. Ne pouvant pas obtenir l'octroi de 200 000 $ demandé au programme fédéral du millénaire, la Ville de Sainte-Anne ne peut pas financer le projet. Lors de sa réunion régulière du 9 novembre, le conseil de la Ville a donc décidé d'y mettre fin.

« C'est fini, indique l'administrateur de la Ville, Guy Lévesque. D'un coup, nous avons perdu 400 000 $, car le financement provincial de 200 000 $ était conditionnel à une contribution du fédéral. Pour réussir, il aurait fallu que les trois paliers de gouvernement s'engagent à financer le projet. Mais aucune solution de rechange ne s'est présentée, alors on a remis les clés du monastère à la paroisse. »

Le conseil de la Ville de Sainte-Anne a rencontré le député fédéral David Iftody le 8 novembre pour discuter du dossier. Mais le député a réitéré la position du fédéral, selon laquelle le programme ne finance pas des projets d'infrastructure, mais plutôt des projets à caractère culturel ou patrimonial.

« C'est décevant, car d'autres projets semblables à celui qu'on proposait ont été approuvés, souligne Guy Lévesque. Le message qu'on nous a envoyé est que, si on avait proposé de faire un musée sur les trois étages du monastère, on aurait obtenu le financement. Un musée aurait été beau, mais pas viable. Il nous aurait fallu de 600 000 $ à 700 000 $ pour réparer la bâtisse, et un musée n'aurait pas généré suffisamment de revenus. On aurait subi des pertes, et je ne crois pas que les contribuables auraient accepté une hausse de taxes pour maintenir l'édifice. »

On se rappellera que la Ville de Sainte-Anne proposait de restaurer l'extérieur de l'édifice, tout en réaménageant l'intérieur pour créer des locaux administratifs et commerciaux. La Ville, qui a toujours besoin de plus grands locaux, devra songer à d'autres options, a indiqué Guy Lévesque.

« Entre-temps, j'ai peur que le monastère sera démoli », lance-t-il. À la paroisse Sainte-Anne-des-Chênes, l'abbé Edouard Bonin et le conseil paroissial n'étaient pas disponibles pour commenter.

THÉÂTRE

100 ans de théâtre au Collège

Carole Barnabé prépare pour février 2000 une exposition sur la tradition théâtrale du Collège de Saint-Boniface.

Karine BEAUDETTE

L'archiviste du Collège universitaire de Saint-Boniface, Carole Barnabé, a déjà de quoi monter une exposition intéressante au sujet du théâtre du Collège. Cependant, elle lance un appel au public pour compléter le tableau. « Nous sommes à la recherche de programmes, de photos, de pancartes, de textes ou de tout autre article lié au théâtre au Collège. »

Le but de Carole Barnabé, c'est de faire une liste aussi complète que possible des productions présentées par le Collège au cours des 100 dernières années, ou, tout au moins, de faire valoir des activités théâtrales de chaque décennie depuis 1900.

La tradition théâtrale remonte aux débuts du Collège. Le plus ancien annuaire du Collège qu'on a retrouvé, qui date de 1885, mentionne déjà des pièces de théâtre. Le premier document entièrement dédié au théâtre est un programme datant de 1900. C'est d'ailleurs à cause de ce document que Carole Barnabé a choisi de préparer l'exposition pour février 2000, 100 ans plus tard.

« Au temps des Jésuites, jusqu'en 1953, il y avait une grande pièce avec tous les élèves du Collège, ainsi que d'autres plus petites séances de classes », remarque l'archiviste du Collège depuis juillet 1999. Les pièces étaient présentées dans la salle académique du Collège et, sous la direction de Martial Caron, au théâtre Playhouse (1945-1953). La salle Martial-Caron a été construite en 1974 et est depuis la salle de théâtre principale.

Carole Barnabé a trouvé certains renseignements dans les annuaires publiés par le Collège, qui donnaient la liste complète des élèves et faisaient état des activités de l'année. Depuis 1969, le Collège publie plutôt des agendas, plus sommaires. « Entre 1955 et 1985, nous supposons qu'il n'y a pas eu beaucoup de pièces au Collège. Nos informations sont incomplètes. »

Photo : gracieuseté du Collège universitaire de Saint-Boniface.

La photo « classique » du théâtre au Collège, selon l'archiviste Carole Barnabé : L'Âme huronne, présentée en 1938. De g. à d. : Louis Deniset, Père Martial Caron, s.j., Léo Rémillard, Maurice Boulet, Gérard Létienne, François Deniset et Claude Sumner.

L'étudiante de maîtrise en histoire (spécialisation en archivistique) espère donc recevoir des renseignements et/ou articles du grand public. On peut la rejoindre au 233-0210, poste 398, ou en passant par la page Web du Collège.

FRANCOFONDS

85 000 $ en bourses et subventions

Karine BEAUDETTE

La distribution des bourses et subventions de Francofonds a permis de remettre 85 000 $ à plus de 100 individus et organismes. Les cérémonies de remise ont eu lieu le samedi 13 novembre à Saint-Léon et le dimanche 14 novembre à Saint-Boniface.

« 85 000 $, c'est près de 10 000 $ de plus que l'année dernière, mais ce sont des bagatelles en comparaison avec ce qu'il nous faudrait pour répondre aux besoins de la communauté, signale le président de Francofonds, Michel Monnin. On n'arrive pas à répondre à toutes les demandes qu'on reçoit, et on peut rarement accorder le plein montant qui nous est demandé. » À titre d'exemple, Francofonds a reçu 160 demandes cette année, pour une valeur de 220 000 $, et n'a pu remettre que le tiers de ce montant.

Francofonds a choisi de donner un coup de pouce au Cercle Molière – qui fête cette année son 75e anniversaire – en octroyant au total 5 000 $ pour aider la troupe à organiser le Festival des auteurs dramatiques. On a aussi remis une grande partie des fonds à la jeunesse, y compris 5 480 $ à divers organismes préscolaires; 8 500 $ au Conseil jeunesse provincial pour l'organisation de diverses activités; 1 000 $ à la Division scolaire franco-manitobaine; et 1 000 $ au Club de Bicolo.



photo: Karine Beaudette

Quelques-uns des récipiendaires de Francofonds, qui se partagent cette année la somme de 85 000 $.

Un total de 35 bourses (17 350 $) ont été octroyées à des personnes étudiant dans une variété de domaines. Mentionnons la bourse Alfred-Monnin (1 050 $), remise à Christine LeQuéré; la bourse Joseph et Lucienne Boucher (1 000 $), remise à Christian La Rivière; la bourse Albert et Solange Vielfaure (800 $), remise à Jean-Jacques Serceau; et la bourse Roland-Couture (1 000 $), remise à Jean-Pierre Robin.

Parmi les autres groupes récipiendaires : le Centre Miriam a reçu un total de 2 700 $, alors que Pluri-elles et le Service de conseiller ont chacun reçu 1 500 $. La Fédération des aînés francophones du Manitoba a reçu 2 000 $, alors que le Centre du patrimoine a reçu 4 170 $. Dans le secteur culturel, la radio Envol 91 a reçu 2 000 $ pour poursuivre son projet de formation et le Centre culturel franco-manitobain a reçu un total de 3 500 $.

Le fonds capital de la fondation communautaire s'élève à environ 2,3 millions $.



Cahier culturel et sportif.

LIGUE D'IMPROVISATION

Souvenirs retrouvés, jeunesse engagée

Un match inaugural entraînant marque le début de la 11e saison de la LIM.

Daniel BAHUAUD

Le premier match de la 11e saison de la Ligue d'improvisation du Manitoba (LIM) a été marqué par le retour d'un bon nombre de vétérans et la présence d'une jeune relève. Plus de 100 personnes ont assisté au match du 12 novembre, où les Jaunes de Donald Legal ont remporté la victoire contre les Verts de Marquis Pantel. Selon les organisateurs de la soirée, la saison part du bon pied.

« Quand je vois tous ces vétérans qui nous reviennent, je retrouve ma jeunesse », indique l'animateur de la soirée, Jean Fontaine, qui est également à l'origine de la LIM. De retour après plusieurs années d'absence, Jean Fontaine y revient en tant qu'organisateur. Pour assurer le succès de la saison, il a entre autres recruté des joueurs expérimentés (les Donald Legal, Charles Leblanc et cie), ainsi que des plus jeunes. « Ce qui nous est arrivé, c'est que notre engagement à la LIM était moins fort, en raison de nos engagements familiaux et professionnels, explique-t-il. Mais nous voilà de retour, un peu plus mûrs et peut-être un peu plus sages! »

De retour après six ans, Martial Tougas a ses doutes là-dessus. « Sages!? Je suis venu par nostalgie, dit-il. Je voulais voir ce que c'était retourner à quelque chose de si intéressant. Aussi, quand on fait de l'animation, je crois que c'est important de se recharger les piles. L'improvisation, ça stimule l'imagination et développe la créativité. Je voulais voir ce qu'on peut apprendre des jeunes. »

Et des jeunes, il y en a! Malgré le retour des vétérans, la LIM rajeunit. « Il y a une très bonne relève, souligne Jean Fontaine. La génération montante vient des écoles secondaires françaises, et plus particulièrement de la LISTE (Ligue d'improvisation secondaire tellement époustouflante). Nos nouveaux membres nous arrivent bien formés. Rhéal Durand et Stéphane Oystryk, par exemple, sont très forts. »

Mathieu Rémillard est étudiant en secondaire trois au collège Louis-Riel. Membre de la LISTE, il est également membre de l'équipe des Bleus de la LIM. « Je suis ici pour m'exprimer, dit-il. C'est ça l'attrait. L'impro, c'est une forme d'attention. C'est aussi une façon de rencontrer du monde et de se faire des amis. Je crois que j'en ferai longtemps. »

Spectateur de ce premier match de la saison, Rénald Vouriot est membre de la LISTE et élève en secondaire deux au collège Gabrielle-Roy. « J'ai hâte de monter à la LIM, dit-il. J'ai le goût du rire et j'aime m'exprimer de différentes façons. »

Responsable de la LISTE à la Division scolaire franco-manitobaine, Diane Bruyère se dit heureuse de cette nouvelle vague de jeunes qui montent à la LIM.

photo: Daniel Bahuaud

Le match inaugural de la 11e saison de la LIM.

« Ça nous plaît beaucoup, dit-elle. La LISTE n'a pas été créée en fonction de la LIM, mais c'est encourageant de voir des jeunes en secondaire trois et quatre qui veulent continuer de faire de l'impro en français. L'impro, c'est une expérience essentielle. Elle permet aux jeunes de s'exprimer et de s'amuser en français. Elle stimule aussi l'écoute et le travail d'équipe. Il faut dire que la LISTE permet d'atteindre plusieurs objectifs pédagogiques de la DSFM! »

Professeur d'immersion et lui-même vétéran de la LIM, Philippe Habeck abonde dans le même sens. « Je crois que la LISTE a fait énormément de bien dans les écoles françaises, explique-t-il. C'est important et c'est encourageant. Mais l'impro pourrait avoir un rôle important à jouer dans les écoles d'immersion. C'est un excellent outil pédagogique. Il n'y a rien de mieux que le théâtre et l'impro pour encourager le naturel. C'est ce dont nos élèves ont besoin.

« L'équipe d'impro du collège Jeanne-Sauvé s'est rendue à Memramcook au Nouveau-Brunswick lors du sommet de la francophonie, poursuit-il. Ces anglophones francophiles se sont beaucoup fait remarquer et sont revenus très motivés. C'est le moment idéal de former une ligue. Roland Dion au collège Pierre-Elliott-Trudeau, Michel Roy au collège Béliveau et moi-même allons nous rencontrer en février pour en discuter davantage. Il n'y a rien de concret en ce moment, mais évidemment, ça serait bien. »

Pour les spectateurs, l'important n'est pas que l'impro ait des mérites pédagogiques, mais que le spectacle offert soit divertissant. Pour la 11e saison, Jean Fontaine, lui, en promet plein la vue. Quant à lui, cette saison a toutes les chances d'être une... impro libre sur le thème du succès!

LIM!



photo: Sandra Poirier

Le Coup de cœur bat son plein

Dominique Reynolds, Gérald Laroche et Marcel Soulodre sont parmi les Franco-Manitobains qui ont participé à la 13e édition du Coup de cœur francophone. Dans le cadre de cet événement, deux spectacles ont été présentés au Centre culturel franco-manitobain qui a accueilli Dominique Reynolds et le Fransaskois Michel Marchildon, le 5 novembre au Foyer. Le 10 novembre, l'harmoniciste Gérald Laroche, et le chanteur populaire Richard Séguin, ont fait vibrer le cœur de leur auditoire réunis dans la salle Jean-Paul-Aubry. Pour sa part, Marcel Soulodre a représenté le Manitoba en présentant des spectacles à Montréal et à Québec. Mis sur pied en 1987 à Montréal, Coup de cœur francophone est un rendez-vous annuel entre les artistes francophones et le public. Il s'étend aujourd'hui dans 17 villes canadiennes. Coup de cœur francophone, c'est aussi la mise en place d'ateliers scolaires et de résidences d'artistes, la création d'œuvres originales, la collaboration à des lancements d'albums et à un projet d'exposition en Alberta, ainsi que la réalisation d'un cahier « La francophonie des grands espaces » publié par le Conseil francophone de la chanson.

Le Babillard

BANQUETS / SOUPERS

✎ ***L'Union nationale française*** organise un banquet le 27 novembre (les portes ouvrent à 18 h 30) au local de l'UNF (541, rue Giroux). Info et billets (13 $) : 233-2520. Prière de s'inscrire avant le 25 novembre.

INSCRIPTION

✎ La Fondation Paul Guérin-Lajoie accepte jusqu'au 30 novembre les inscriptions pour la ***Dictée P. G. L*** (Guy Gauthier au 1-800-363-2687).

ASSEMBLÉES ANNUELLES

✎ Le Conseil provincial des femmes du Manitoba tient sa ***réunion-conférence semi-annuelle*** le 20 novembre de 8 h 15 à 15 h à l'école secondaire Grant Park (450, rue Nathaniel). Conférencière : Yhetta Gold. Atelier pour francophones et francophiles. Info : 489-0507.

✎ Le ***Service du mariage et de la famille du Manitoba*** (SMFM) vous invite à sa réunion générale annuelle le mercredi 24 novembre à 19 h 30 au Centre de pastorale (622, avenue Taché). Info : 231-4999.

BÉNÉVOLES

✎ Le ***Musée de l'homme et de la nature*** est à la recherche de bénévoles (3 à 5 heures par semaine) pour travailler comme guides, surveillants, vendeurs, catalogueurs, etc. Info : 988-0688 ou 988-0691.

✎ Le ***Centre Taché*** recherche des bénévoles pour participer aux programmes pour les résidents. Info : 233-3692, poste 155.

ÉTUDES

✎ Le Fort Garry's Women's Centre et Pluri-elles font une ***étude sur la loi tolérance zéro***. On cherche à interroger des femmes par téléphone à ce sujet. SVP contacter Anne-Marie au 233-1735.

SANTÉ

✎ Le Centre Youville et le Centre de consultation sur le diabète organisent un ***groupe de soutien et de discussion*** pour les personnes atteintes de diabète Type 1 et une ***soirée d'information*** sur la santé communautaire et les produits pour le diabète, le mardi 23 novembre de 16 h à 20 h. Info : 233-0262.

VENTES D'ARTISANAT

✎ Le Marché Saint-Norbert tiendra sa ***vente annuelle de pâtisserie et d'artisanat*** de Noël le 20 novembre de 10 h à 17 h et le dimanche 21 novembre de 10 h à 15 h. Au Centre communautaire (3450, Pembina), au Club Eagle (3459, Pembina) et à l'école Noël-Ritchot (45, rue de la Digue). Entrée libre. Info : Pascal au 237-4823.

✎ Vente d'artisanat au profit de l'Atelier de la Montagne le 21 novembre de 10 h à 15 h à la salle du Centenaire à ***Notre-Dame-de-Lourdes***. Info : Cécile ou Bonnie au 248-2154.

✎ Vente d'artisanat le dimanche 21 novembre de 11 h à 16 h au Centre communautaire de ***Saint-François-Xavier*** (938, chemin no 26). Entrée libre. Réservation : Kathy au 864-2599.

✎ Vente d'artisanat et de pâtisseries le 27 novembre de 10 h à 16 h au Centre de l'amitié (97, rue Principale) à ***La Broquerie***. Réservation : Monique Bédard au 424-5695.

LORETTE

✎ Le Comité culturel de Lorette présente ***Bière et saynètes*** les 19 et 20 novembre à 20 h à la salle paroissiale de Lorette. Billets : 10 $. (Agathe au 878-3087 ou Priscilla au 878-2758.)

SAINT-BONIFACE

✎ Alain Dumont fera partie de la fête du Christ-Roi le 21 novembre de 19 h à 21 h au Centre de Renouveau Aulneau (601 rue Aulneau). Le thème de la soirée : ***Qui n'est pas toxicomane?*** Coût d'entrée : 5 $ (Sœur Fernande Vermette au 233-7287 poste 147).

✎ Prochaine ***messe jeunesse*** du CUSB le 28 novembre à 19 h.

✎ Pluri-elles organise le ***Colloque des aîné(e)s*** le 29 novembre de 9 h à 15 h au Club LaVérendrye (614, rue Des Meurons). Billets : 7 $ ou 10 $. Info : 233-1735 ou 1-800-207-5874.

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ Le ***Comité du Musée*** organise une soirée pour les bénévoles qui ont contribué de leur temps et énergie au cours de l'année 1999. Rendez-vous à la Cabane à sucre le vendredi 19 novembre à partir de 20 h. Prix d'entrée et pizza. Info : 233-2526.

SAINT-VITAL

✎ L'Association des scouts et guides de Saint-Vital vous invite à une ***soirée bingo parents/enfants***, le vendredi 26 novembre de 19 h à 21 h, à la salle St-Eugène, 1009, chemin Saint-Mary's. N'oubliez pas vos crayons pour marquer vos cartes. Info : 257-9959. Entrée gratuite (dons acceptés).

Sélection recueillie Karine BEAUDETTE

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 ***avant 17 h le lundi précédant la date de parution*** *en précisant «pour le Babillard».*

Les Rendez-Vous

THÉÂTRE

Au Cercle Molière, jusqu'au 4 décembre : ***La Visite de la vieille dame*** de Dürrenmatt. Info : 233-8053.

À la ***Ligue d'improvisation du Manitoba*** (LIM), les Bleus affrontent les Rouges le 19 novembre à 20 h au Canot (768, avenue Taché). Entrée : 3 et 5 $. Info : 237-4129.

Fantasy Theatre for Children présente : ***The Princess and the Pea***, du 22 au 28 novembre au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). Info : 944-0581.

MUSIQUE

Au Mårdi Jazz à 21 h : ***Zandra*** le 23 novembre; ***Janice Finlay*** le 30; et ***Knut Haugsoen*** le 7 décembre. Le Foyer présente ***Soirée blues avec Tracy K*** le 19 novembre; ***Autour de la table*** (sujet : Est-ce que la technologie égale le progrès?) le 25; et ***Soirée blues avec In and Out of the Blue*** le 26. (233-8972).

Cinq chorales participent au concert final du 13e ***ChoralFest***, le 27 novembre à 20 h à l'église unie de Sturgeon Creek (207, Thompson Drive). Info : 942-6037.

La première ***Soirée sans nom*** de la saison a lieu le 19 novembre à 20 h à la salle Antoine-Gaborieau du CCFM (340, boul Provencher). Entrée : 2 et 3 $.

Le Women's Musical Club accueille les pianistes ***Diedre Irons*** le 21 novembre à 14 h 30, et ***Marc-André Hamelin*** le 27 novembre à 20 h au Musée des beaux-arts de Winnipeg.

En vedette lors du prochain concert de la série Jazz (Asper Foundation) : ***Karrin Allyson*** le 21 novembre à 13 h et 20 h au théâtre Berney, Asper Jewish Community Campus (123, rue Doncaster). Info : 632-4742.

Winnipeg Philharmonic Choir présente : ***A Time for Remembrance*** le 23 octobre à 19 h à l'église Immanuel Pentecostal (955, av. Wilkes). Info : 896-7445.

Manitoba Chamber Orchestra présente ***Music Transcends Borders*** le 23 novembre à 20 h à l'église unie Westminster. Info : 989-6030.

L'Orchestre symphonique de Winnipeg présente : ***The Age of Romance*** le 25 novembre à 19 h 30; dans la série MTS Pops, ***Radio Days***, les 26, 27 et 28 novembre. Info : 949-3999.

Le chorale Les Voix de la Renaissance et les artistes Flamenco s'unissent pour offrir le concert ***Misa Flamenca***, une messe de Noël espagnole du 16e siècle. Les 26 et 27 novembre à 20 h à la gare du CPR, 181, Higgins. Billets : 780-3333, à McNally Robinson ou à Tango Café.

EXPOSITIONS

Jusqu'au 21 novembre, la galerie du Centre culturel franco-manitobain présente ***Chimérique***, une exposition de poteries en porcelaine de Claire Breton Gaboury (233-8972).

En montre à la galerie du Collège universitaire de Saint-Boniface : ***Le quotidien divise le citoyen*** d'André Lavergne. Jusqu'au 30 novembre.

CINÉMA

Le Festival du film francophone, ***Cinémental***, a lieu à la Cinémathèque (100, rue Arthur) jusqu'au 22 novembre. Au programme : une trentaine de courts et longs métrages.

ENFANTS

Au Fort Whyte Centre : ***techniques de survie en hiver pour automobilistes*** le 21 novembre de 12 h à 16 h ; ***atelier en astronomie*** le 24 novembre de 19 h à 21 h. Info : 989-8364.

Sélection recueillie par Karine BEAUDETTE

Les activités précédées de ce symbole sont inscrites parmi les activités de l'Année internationale de la francophonie.

Musique

Edmond Dufort lance un premier disque

Avec Ciel ouvert, Edmond Dufort lance son premier disque compact en français, qui rassemble ses 12 chansons favorites.

Karine BEAUDETTE

Le musicien Edmond Dufort lance enfin son tout premier disque compact. « C'est non seulement mon premier disque compact, mais aussi mon premier album en français », remarque le Franco-Manitobain. (1)

Le musicien remarque que presque toutes ses compositions originales parlent d'un même thème, directement ou indirectement. « Le thème de l'importance de l'amitié revient souvent; l'idée de créer ou de maintenir des liens entre amis. »

En choisissant d'intituler son disque *Ciel ouvert*, Edmond Dufort cherchait tout simplement « à exprimer quelque chose de positif, des possibilités infinies ». Il signale que le disque est un genre de remerciement à la communauté francophone : « C'est là que j'ai reçu le plus d'encouragement pour me lancer en musique ».

photo: Sylviane Lanthier

Edmond Dufort : « Même si j'ai écrit ces chansons il y a longtemps, c'est la première fois qu'elles sont enregistrées. »

Edmond Dufort décrit son style comme étant éclectique, tout en restant dans la veine de la musique populaire. Ceux qui ne le connaissent pas du tout le découvriront au fil des 12 chansons de *Ciel ouvert*, dont deux ont gagné un prix Phonogramme (*Si tu veux* en 1992 et *Les Anciens* en 1997).

« C'est une compilation de mes chansons favorites, avec certaines des nouvelles compositions et d'autres que j'ai écrites il y a longtemps. On dirait qu'il fallait que je les mette sur un disque compact pour pouvoir continuer à avancer. » D'ailleurs, lors du spectacle du lancement le 17 octobre, Edmond Dufort a présenté un certain nombre de compositions encore inédites. « Quand je suis en train de composer des choses, je me sens plus 'vivant', plus à jour avec mon cheminement artistique et personnel. »

Ce cheminement exigera peut-être qu'il quitte bientôt le Manitoba. « Dans le futur proche, je devrai peut-être déménager temporairement à Montréal pour faire de la promotion et des tournées. Mais je veux organiser tout ça l'avance à partir du Manitoba. »

Maintenant que le disque est gravé, Edmond Dufort doit s'occuper de le faire connaître. « C'est mon prochain grand travail. Je reçois des conseils et de l'appui du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba. C'est nouveau pour moi d'explorer le côté 'business'. Pour un artiste, penser du côté commerce, c'est comme entrer dans un monde inconnu. »

(1) Edmond Dufort a aussi à son actif une cassette en anglais intitulée The Big Picture.

Petit Papa Noël!

Le père Noël, la mère Noël et les lutins seront de passage au Musée des enfants du Manitoba (45, rue Forks Market) pour lancer le Programme de lettres au père Noël de Postes Canada, le 19 novembre à 10 h.

Depuis 16 ans, des bénévoles de Postes Canada donnent de leur temps pour écrire aux enfants de partout au monde. Les enfants ne doivent pas oublier d'inclure leur adresse de retour afin d'obtenir une réponse du père Noël ou de son équipe. Voici l'adresse : Père Noël, Pôle Nord, H0H 0H0, Canada.

K. B.

de la langue

par Annie Bourret

Chronique anonyme

Une petite série de mots français se terminant en *-onyme* a la particularité de désigner seulement des catégories de noms particulières.

Certains sont bien connus. Les homonymes, les synonymes et les antonymes font partie de l'enseignement du français dans les écoles. Dans le cas des homonymes, on vise l'apprentissage de l'orthographe (ne pas confondre *chêne* et *chaîne* ou *qu'en, quand* et *quant*). Les antonymes désignent les mots qui expriment des notions opposées (*noir* et *blanc, hurler* et *murmurer*). *Voiture, automobile, char, bazou* et *minoune* sont des synonymes, c'est-à-dire des mots ayant une signification très voisine. Ces cinq exemples ont été choisis pour illustrer le fait qu'il n'existe pas de synonyme parfait. Dans ce cas-ci, la nuance est sociostylistique, mais elle pourrait également relever du degré d'intensité (*affectionner, aimer, adorer*).

Certains de ces termes, comme exemple hypéronymes et hyponymes, sont moins connus. Réglons leur cas tout de suite : les hyponymes possèdent le même hyperonyme, mais ils ne sont pas synonymes. Pour simplifier, disons qu'il s'agit d'une relation de sens hiérarchique. *Papillon* et *mouche* sont des hyponymes du mot *insecte*, ils en constituent des sous-classes. *Insecte* est un mot hypéronyme qui en englobe plusieurs autres de sens restreint. En retenant le sens de *hyper* (un plus haut degré) et de *hypo* (situation inférieure), la signification de ces mots rébarbatifs devient plus transparente.

Qu'ont en commun *montgolfière, poubelle, pinard* et *sandwhich*? Ils portent le nom d'une personne, souvent leur inventeur ou créateur. Ces éponymes sont plus courants qu'on ne le pense, comme en témoignent *bottin, calepin, diesel* (non, il n'y a pas d'accent sur le premier "e"), *pantalon, silhouette* et encore bien d'autres. En fait, l'éponyme est un "nom de personne", tout comme le pseudonyme (nom de plume), le patronyme (nom de famille transmis par le père), le matronyme (nom de famille transmis par la mère) et l'aptonyme, qui mérite son propre paragraphe.

Un aptonyme se définit comme étant le nom d'une personne qui a un rapport étroit avec son métier ou sa profession. Imaginez, par exemple, un M. Plante qui serait jardinier de métier ou une comptable s'appelant Mme Lecompte. Il vaut la peine de voir le site Web d'André Bougaïeff, de l'Université du Québec à Trois-Rivières (www.uqtr.uquebec.ca/~bougaief), qui présente les aptonymes dans la section Recherches. En voici deux exemples authentiques : Caroline Aigle, femme pilote de combat de l'armée de l'air française et Marcel Aubut, directeur de l'équipe de hockey Les Nordiques de Québec en 1990.

Le terme aptonyme ne se trouve pas dans les dictionnaires français (ni anglais d'ailleurs). Il est relativement nouveau et vient de l'anglais, tout comme le mot acronyme, accepté depuis les années 70. Cependant, l'acronyme est une sorte de sigle. Pour distinguer entre ces deux abréviations, il suffit de penser à leur prononciation. On énonce les sigles lettre par lettre (ONF, pour Office national du film), tandis que les acronymes se prononcent comme des mots ordinaires (sida, pour syndrome d'immuno-déficience acquise). Bien entendu, *abréviation* est l'hypéronyme de *sigle*, lui-même hypéronyme d'*acronyme*. Ou, si vous préférez, *acronyme* est l'hyponyme de *sigle*, à son tour hyponyme d'*abréviation*. Ouf! On en arrive à souhaiter que le tout soit anonyme...

La langue française, ses particularités et ses difficultés vous intéresse? Annie Bourret signe pour les journaux de l'Association de la presse francophone une chronique linguistique que *La Liberté* publie régulièrement.

Si vous avez des commentaires, faites-les parvenir par courriel à abourret@telus.net ou à la rédaction du journal.

DÉJÀ Vu dans La LIBERTÉ

Bourses de mérite



Dans *La Liberté* du 27 janvier 1977, on pouvait lire: « Jeudi, le 20 janvier, le Président de la Caisse populaire de Saint-Boniface, Monsieur Claude Bernier, remettait deux bourses de 300 $ chacune à deux étudiants de première année universitaire du Collège universitaire de Saint-Boniface: Monsieur Léo Dégagné, de Saint-Boniface et Mademoiselle Monique Lafleur, de Saint-Vital. Cette cérémonie s'est déroulée en présence du Recteur du Collège, Monsieur Roland Cloutier et des représentants des deux institutions. »

Recette — Soupe aux pommes de terre et aux poireaux

1 c. à soupe (15 mL) de beurre
1 tasse (250 mL) de poireaux tranchés (le blanc seulement, environ 3 poireaux)
2 tasses (500 mL) de pommes de terre pelées et coupées en dés
2 tasses (500 mL) de bouillon de poulet
1 tasse (250 mL) de lait évaporé 2 %
Sel et poivre
Parmesan râpé (facultatif)
Persil frais, haché (facultatif)

Dans une casserole moyenne, faire fondre le beurre à feu moyen et faire cuire les poireaux, en remuant, jusqu'à ce qu'ils aient ramolli.

Ajouter les pommes de terre et le bouillon de poulet. Amener à ébullition. Baisser le feu, couvrir et laisser mijoter pendant 15 minutes ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient tendres. Transférer dans un mélangeur et mélanger jusqu'à consistance onctueuse.

Reverser le mélange dans la casserole. Incorporer le lait évaporé en remuant et bien réchauffer le tout. Saler et poivrer au goût. Garnir chaque portion de parmesan râpé et de persil haché, si désiré.

Donne 4 portions.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 73

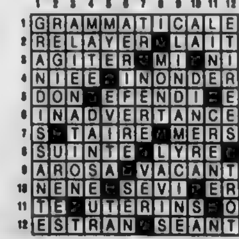
HORIZONTALEMENT

1. Être en communication.
2. Glande génitale femelle. – Garde d'une serrure.
3. Propre. – Épaisseur des traits d'une lettre.
4. En désordre. – Prénom masculin. – Doublée.
5. Perdues, égarées. – Homme vigoureux.
6. Minable, raté. – Évènements, énoncés.
7. Existes. – Fesses. – Gamme.
8. Plante dont il existe de nombreuses espèces herbacées. – Séjour plein de charmes.
9. De la bouche (pl.). – Indéfini.
10. Entrelaça. – Qui n'est pas droit.
11. Mot signifiant « lui chercher querelle ». – Met un bât sur un cheval.
12. Possessif. – Serre quelqu'un dans ses bras.

VERTICALEMENT

1. Qui relève de maladie.
2. Dose excessive. – Il aimait les animaux.
3. Échouais. – Fret d'un bateau.
4. Souri. – Couvriras de crème (se).
5. Unité de mesure de travail. – Famille de plantes.
6. Collé au corps. – Fruit aux alcaloïdes stimulants.
7. Grande libellule. – Doublée.
8. Filin de retenue d'une mine. – Interjection. – Vedette de cinéma.
9. Maladie de l'appareil digestif des abeilles. – Enleva.
10. Fus tenu de payer. – Carte à jouer. – Personne qui n'a peur de rien (pl.).
11. En vérité.
12. Conjonction. – Qui lésine.

RÉPONSES DU N° 72





Le Club de Bicolo

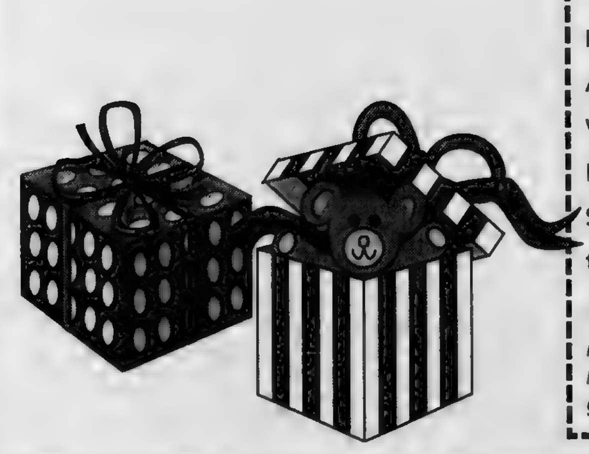
Concours de Noël







Eh oui ! C'est déjà le temps de penser à mon concours de Noël! Cette année, je te propose de fabriquer une décoration pour mon sapin de Noël. Tu peux utiliser le genre de matériel que tu veux : papier, carton, laine, noix, tissu. Tu peux fabriquer des décorations de toutes les formes : bonhomme de neige, animaux, instruments de musique, boules, guirlandes... Sers-toi de ton imagination! Il y aura de nombreux prix à gagner parmi les participants et les noms des gagnants seront publiés dans le numéro du 17 décembre. Mais pour ça, il faut absolument que ton bricolage me parvienne le lundi 13 décembre au plus tard.



Coupon de participation

Prénom: ____________ Nom: ____________

Adresse: ____________

Ville: ____________ Code postal: ____________

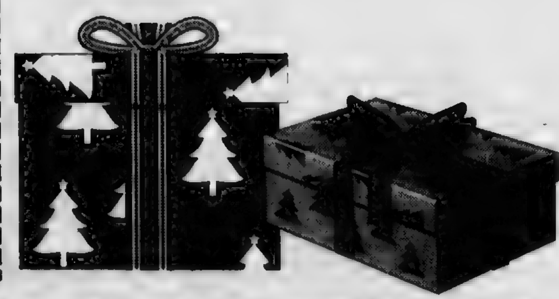
N° de téléphone à la maison: ____________ Âge: ____________

Si tu participes avec ta classe, inscris:

ton école: ____________

ton niveau scolaire: ____________

Note aux enseignants: veuillez svp vous assurer que les élèves complètent bien le coupon de participation. Cela nous aide à bien acheminer les cadeaux aux gagnants.



CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 383, boulevard Provencher • Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 237-4823





J'USQU'AU 22 NOVEMBRE

VENDREDI 19 NOVEMBRE

19 H 30

ELVIS GRATTON III
MIRACLE À MEMPHIS
(sous-titré en anglais)



Depuis 1981, Elvis Gratton a fait du chemin. En route vers Memphis, la gloire l'attend. Devenant une vedette internationale, le héros québécois en profite pour exprimer haut et fort sa vision du monde. Ce film a battu Star Wars au guichet, un record dans l'histoire du cinéma québécois.

Court-métrage : LINE-UP

21 H 30

QUAND JE SERAI PARTI... VOUS VIVREZ ENCORE
(sous-titré en anglais)



Un tournant crucial dans l'histoire du Québec au XIXe siècle : la rébellion des Patriotes de 1838. Cette défaite se termina par douze pendaisons. Revivez les circonstances de cette bataille dans cette adaptation de Michel Brault, l'auteur des Ordres.

MINUIT

LE DERNIER SOUFFLE

Un policier est dépêché sur les lieux du meurtre d'un skinhead. Effaré devant le corps de son frère, il amorce une enquête le menant beaucoup plus loin qu'il ne le craignait. Forcé à déterrer son passé, il fera des découvertes troublantes le conduisant jusqu'en Arkansas.

Court-métrage : J'AI BESOIN D'UN TROU DANS LA TÊTE



SAMEDI 20 NOVEMBRE

13 H 00

ASTÉRIX ET OBÉLIX CONTRE CÉSAR

50 ans avant Jésus-Christ, un village de Gaulois résiste à l'envahisseur romain. Grâce à la potion magique du druide Panoramix, les sympathiques villageois en font voir de toutes les couleurs à César et à ses légionnaires.

15 H 00

DIS-MOI QUE JE RÊVE

À 19 ans, Julien dérange. Vivant à la campagne, cet enfant prisonnier dans un corps d'homme, pousse sa famille à assumer leurs différences. Le voisinage aura beau penser ce qu'il veut, Julien n'en fera qu'à sa tête. Il ira même à la rescousse de son frère interné.

Court-métrage : GLORIA

17 H 00

FÉLICITATIONS, I GUESS... SEXE, AMOUR ET JEUNESSE

Se retrouver enceinte quand on est adolescente, c'est une réalité qui transforme une vie. Éducation, contraception et prise de décision sont abordées par des témoignages émouvants de jeunes, des réactions dynamiques et des réflexions pertinentes.

ET

X YUKON Z

Aujourd'hui, à Dawson City, la ville a changé. Les touristes ont remplacé les chercheurs d'or. Un jeune québécois, Jason Dipietro, revit l'aventure des hommes du Nord depuis 10 ans. À travers son histoire, voyez son cheminement et ses expériences.

19 H 30

SOUVENIRS INTIMES
(sous-titré en anglais)

Max habite dans son atelier au centre-ville de Montréal. Il peint, reçoit ses amis et semble heureux. Max est un survivant. Il a perdu ses jambes mais il est plus solide que jamais. Un jour, une ancienne flamme vient le hanter.



21 H 30

ALICE ET MARTIN

Benjamin vit avec Alice, une violoniste. Lorsque Martin, son demi-frère en fuite, arrive à Paris, leur univers est bousculé. Lentement, elle s'éprend de lui. Entre l'amour et la passion, l'un et l'autre devront accepter les conséquences de leurs gestes.

Court-métrage : LE SOUPER

MINUIT

L'ENNUI

Prof de philo, dans la quarantaine, Martin s'éprend de Cécilia, une adolescente de 17 ans. Avec elle, il assouvit ses désirs. Ensemble, ils partagent le quotidien avec sa légèreté et sa gravité. Cependant il lui fera une découverte qui le chavirera.



DIMANCHE 21 NOVEMBRE

2 H 30

SERIAL LOVER

À 35 ans, Claire Dost a tout dans la vie, y compris trois hommes, ce qui est beaucoup trop. En les invitant à son dîner d'anniversaire, elle ne pouvait pas se douter que les événements tourneraient de cette façon...

13 H 00

ASTÉRIX ET OBÉLIX CONTRE CÉSAR

15 H 00

DIEU SEUL ME VOIT

Albert, ingénieur du son pour une station de télé, cherche à trouver un sens à sa vie dans sa ville natale. Entre deux tours de scrutin lors d'élections locales, il rencontre trois femmes qui le forceront à se confronter à lui-même.

Court-métrage : L'EMBELLIE

17 H 00

COURTS-MÉTRAGES EN COMPÉTITION POUR LE PRIX TÉLÉFILM
ENTRÉE GRATUITE

SONIA • KARAOKE • LA SOMBREUSE • LINE-UP
J'AI BESOIN D'UN TROU DANS LA TÊTE • GLORIA bis
LE SOUPER • L'EMBELLIE • LE TROMPETTISTE

19 H 30

POST-MORTEM
(sous-titré en anglais)

Linda veut amasser rapidement le plus d'argent possible afin de déménager à la campagne avec sa fille âgée de cinq ans. Bonne mère le jour, mauvaise fille la nuit, la chance lui sourit jusqu'au jour où ...

Court-métrage : LA PUTAIN D'ARGENT

21 H 30

PLACE VENDÔME



Marquée par le passé, Marianne est instable et dépressive. Après le suicide de son mari, joaillier endetté, elle trouve sept diamants d'une pureté exceptionnelle. Fascinée et intriguée, elle prend la relève et réalise des rencontres qui seront déterminantes.

LUNDI 22 NOVEMBRE

21 H 30

VOYAGE AU NORD DU MONDE

Ce road-movie d'enquête tente une réconciliation entre l'âme du sédentaire et l'esprit du nomade par le biais d'un homme de la terre et du large, l'homme des bois, l'homme qui rêve : le peintre Réal Bérard, descendant direct de la dynastie mythique des Hommes-canot.

CINEMATHEQUE
100, RUE ARTHUR

LES BILLETS SONT EN VENTE AU :
CENTRE CULTUREL FRANCO-MANITOBAIN
ET
McNALLY ROBINSON de la place Portage

6 $ pour les adultes
5 $ pour les étudiants et les aînés
3.50 $ pour les moins de 12 ans

HOCKEY

Les Habs surprennent

Les Habs de La Broquerie sont les champions défendant de la Ligue Hanover-Taché. Ils ont débuté la saison avec force. Reste maintenant à voir s'ils pourront conserver le rythme.

Pascal DUBÉ

La Ligue Hanover-Taché (LHT) est en marche depuis trois semaines déjà et les Habs de La Broquerie mènent au classement général avec quatre victoires contre une seule défaite. Les résultats des Habs surprennent jusqu'à un certain point les responsables de la ligue, puisque la formation de La Broquerie ne compte qu'un seul joueur dit «importé», c'est-à-dire qui ne résident pas à La Broquerie.

« Je pense que la belle surprise du début de la saison est la performance des Habs, affirme le président de la LHT, Maurice Chaput. Ils sont en train de prouver qu'une équipe peut remporter des matchs sans avoir à toujours compter sur les joueurs importés. Il faut noter qu'à La Broquerie, il y a un bon programme de développement des joueurs et sur une bonne structure de hockey mineur. »

Une autre chose que les amateurs de la LHT apprécient, c'est la nouvelle rivalité qui se crée avec les équipes de la ligue South Eastern (LSE). En effet, les équipes de la LHT ont accepté de jouer trois parties à domicile et trois autres parties sur les patinoires de chacune des trois équipes de la LSE. Jusqu'à présent, les deux ligues ne s'affrontaient qu'une seule fois pendant la saison régulière, alors que les étoiles de la LHT affrontaient les joueurs étoiles de la LSE.



Archives La Liberté

Les équipes de la Ligue Hanover-Taché disputent des rencontres contre les trois formations de la Ligue South Eastman cette année.

« Je crois que l'expérience est intéressante, mentionne Maurice Chaput. Les équipes de la Hanover-Taché ont gagné la majorité des rencontres contre les équipes de la South Eastman jusqu'à maintenant, mais la saison est encore jeune et bien des choses peuvent changer. »

Sur le plan des statistiques individuelles, Maurice Gosselin de Saint-Malo et Paul Gauthier de La Broquerie menaient le classement des pointeurs en date du 15 novembre avec 12 points chacun. La Broquerie mène le classement de la LHT avec huit points en cinq matchs, suivie de près par les équipes de Saint-Jean et Ile-des-Chênes qui ont six points chacune. La nouvelle équipe de Springfield a remporté ses deux premières parties, à égalité avec Saint-Malo avec quatre points chacun.

Finalement, l'équipe de Sainte-Anne, qui effectue un retour après un an d'absence n'a toujours pas de point au classement avec une fiche d'aucune victoire et deux défaites. L'équipe de Mitchell qui devait se joindre à la LHT, s'est finalement retirée de la LHT à la dernière minute.

VOLLEYBALL

Pichlyk athlète de la semaine

Le volleyeur Justin Pichlyk de l'école d'immersion Vincent-Massey a remporté le titre d'athlète de la semaine du 16 novembre. L'équipe des Trojans de Vincent-Massey, avec en tête le joueur de six pieds six pouces, occupe le premier rang de la ligue Cloverleaf.

Justin Pichlyk est le co-capitaine de l'équipe des Trojans. Il mène présentement tous ses coéquipiers pour le nombre d'attaques tentées, le pourcentage de points réussis et le nombre de blocs effectués.

En plus de bien réussir dans les sports, Justin Pichlyk réussit également à maintenir une moyenne académique de 82 % à sa 12e année à l'école Vincent-Massey.

HOCKEY

Jeu serré dans la Tiger Hills

La troisième saison des Hawks de Notre-Dame-de-Lourdes dans la ligue Tiger Hills a débuté la fin de semaine du 6 et 7 novembre. La ligue compte neuf équipes cette année avec l'ajout de la formation de Swan Lake. Le gérant des Hawks, Gaby Jamault, espère que son équipe connaîtra une autre bonne saison.

« Nous avons une équipe qui peut rivaliser avec les meilleures formations de notre ligue, déclare-t-il. Comme chaque année, Glenborro, Carberry et Holland ont toujours de bonnes équipes, mais on devrait être en mesure de leur livrer de chaudes luttes.

« Nous comptons sur le retour de plusieurs vétérans, comme les Yvan Delaquis, Michel Marcon, Joey Brunelle et Joël Comte, précise Gaby Jamault. Le noyau de l'équipe est essentiellement le même que l'an dernier. Mais nous avions une équipe très jeune l'an dernier et nous avons même perdu quelques joueurs qui ont décidé d'aller terminer leur stage chez les juniors. C'est rare pour une ligue comme la nôtre de perdre des joueurs au profit de ligues junior, mais c'est notre cas. On va quand même avoir une bonne équipe cette année. »



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h 30 à 15 h 59

- 6h35 Il était une fois... les Amériques
- 7h00 Matin express
- 9h00 Les 3 Mousquetaires
- 9h58 Saveurs de saison
- 10h00 Liza
- 11h00 La Vraie Vie
- 11h55 Saveurs de saison
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Les Détecteurs de mensonges
- 13h00 Les Sœurs Reed
- 14h00 Médias (L)
- Expresso (Ma)
- Trajectoires (Me)
- Second regard (J)
- Les Idées lumières (V)
- 14h30 La Maison de Ouimzie
- 15h00 Budgie, le petit hélicoptère
- 15h10 Iris le gentil professeur
- 15h30 Petite étoile
- 15h45 Rouli-roulotte (L et Ma)
- La Boîte à lunch (Me et J)
- Les Frimousses (V)
- 15h59 0340

Lundi

- 16h00 Art Attack
- 16h25 0340
- 16h30 Bêtes pas bêtes+
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Courants du Pacifique
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Petite Vie
- 20h00 4 et demi...
- 21h00 Réseaux
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h58 De bouche à oreille
- 0h59 La Politique fédérale
- 1h05 Fin des émissions

Mardi

- 16h00 Tohu-Bohu
- 16h25 0340
- 16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 19h00 Virginie
- 19h30 La Facture
- 20h00 Bouscotte
- 21h00 Enjeux
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h58 Découverte
- 1h00 Fin des émissions

Mercredi

- 16h00 Tohu-Bohu
- 16h25 0340
- 16h30 Les Débrouillards
- 16h55 0340
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 19h00 Virginie
- 19h30 Caserne 24
- 20h00 Documentaire: Troisième ciel
- 21h00 L'Ombre de l'épervier
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 0h00 Les Nouvelles du sport
- ➤ 0h28 Vues d'ici: **Rang 5.** *Can. 1994. Documentaire.*
- 3h00 Fin des émissions

Jeudi

- 16h00 Super Mécanix
- 16h30 0340-Le Magazine
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Clan destin
- 19h00 Virginie
- 19h30 Un gars, une fille
- 20h00 La Part des anges
- 21h00 L'Écuyer
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 Cinéma: **Tak Tak.** *Pol.-Fr. 1992. Comédie.*
- 1h55 Fin des émissions

Vendredi

- 16h00 Amandine Malabul
- 16h30 Shelby Woo enquête
- 17h00 L'Arche de Noé
- 17h30 Les Détecteurs de mensonges
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Des mots et des maux
- 19h00 Les Espiègles
- 19h30 Catherine
- 20h00 La Fureur
- 21h00 Zone libre
- 22h00 Le Téléjournal/Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h58 2000 ans de cinéma: **Le Cri de la liberté.** *É.-U.-G.-B. 1987. Drame social. Le directeur d'un quotidien libéral d'Afrique du Sud se lie d'amitié avec un leader noir, ce qui lui vaut d'être surveillé par les autorités.*
- 3h00 Fin des émissions

Samedi

- 7h00 Les Chatouilles
- 7h01 Petit ours
- 7h15 Teddy & Annie
- 7h30 Bouledogue Bazar
- 7h31 Jim Bouton
- 8h05 Les 101 Dalmatiens
- 8h35 Hercule
- 9h05 Princesse Sissi
- 9h35 La Famille Pirate
- 10h05 Et voici la petite Lulu
- 10h30 Titi & Grosminet mènent l'enquête
- 11h00 Franc-Croisé
- 11h30 Clan Destin
- 12h00 Le Midi
- ➤ 12h30 Cinéma: **Rendez-vous sur la lune.** *Can. 1995. Comédie dramatique. Un homme se remémore l'été de 1967 tandis qu'il vivait pauvrement avec sa famille dans une petite ville. À cette époque, il s'abandonnait à ses rêves les plus fous et son imagination débridée dessinait secrètement un plan détaillé pour se rendre sur la lune.*
- 14h30 Le Siècle du peuple
- 15h30 L'Accent francophone
- 16h00 Parents d'aujourd'hui
- 16h30 Gueule de star
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h30 Franc jeu
- 18h00 La Soirée du hockey Molson Export
- 21h00 Le Téléjournal
- 21h30 Les Nouvelles du sport
- 21h57 Culture-Choc
- 22h27 Branché
- ➤ 22h57 Télé-Nuit: **Un monde idéal.** *É.-U. 1993. Drame policier. Un évadé de prison prend en otage un gamin et est poursuivi par un policier flegmatique accompagné d'une criminologue. Dans sa fuite, il se découvre, au contact de l'enfant, une patience et une grandeur d'âme qu'il ne soupçonnait pas.*
- 1h45 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Benjamin
- 7h10 Arthur
- 7h30 Les Souris des quatre saisons
- 8h00 Souris des villes, souris des champs
- 8h30 Timon & Pumbaa
- 9h00 Animaniacs
- 9h30 Doug
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Médias
- 12h00 Le Midi
- 12h30 La Semaine verte
- 13h30 Second Regard
- 14h00 Scully rencontre
- 14h30 Entrée des artistes
- 15h00 Jamais sans mon livre
- 16h00 De bouche à oreille
- 17h00 Les Filles de Caleb
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Découverte
- 19h30 La vie d'artiste
- ➤ 20h00 Les Beaux Dimanches: **Cinéma du mois: Jane Eyre.** *G.-B.-Fr.-Ital. 1996. Drame psychologique. Jane Eyre, une jeune orpheline, mène une existence misérable. L'offre d'un emploi de gouvernante chez un veuf mystérieux, Mr. Rochester, changera sa destinée.*
- 22h05 Le Téléjournal
- 22h35 Les Idées lumière
- 23h10 Les Nouvelles du sport
- ➤ 23h39 Ciné-Club: **Othello.** *É.-U. 1995. Drame. Le lieutenant perfide d'un officier maure de Venise fait croire à ce dernier que sa femme lui est infidèle, ce qui attise sa jalousie meurtrière.*
- 1h45 Fin des émissions



TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

- 4h30 Infopublicités
- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Maman Dion
- 9h30 Les Saisons de Clodine
- 10h00 Aimer
- 10h30 Coup de chapeau
- 10h45 TVA en direct
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Les feux de l'amour (L et Ma)
- Sunset Beach (Me, J et V)
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Les Mordus

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Lampe magique
- 18h30 Accidents spectaculaires
- 19h30 Les Ailes de la mode
- 20h00 Ally McBeal
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicités
- 0h58 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Ent'cadieux
- 19h00 Histoire de filles
- 19h30 KM/H
- 20h00 Les Machos
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicités
- 0h58 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Le Bonheur est dans la télé
- 19h00 Le Retour
- 20h00 Rue l'espérance
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 23h01 Infopublicités
- 0h51 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 L'Émission des records Guinness
- 18h30 Caméra choc
- 19h00 Diva
- 20h00 2 frères
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 Le TVA, sports
- 22h58 Infopublicité
- 0h58 Fin des émissions

Vendredi

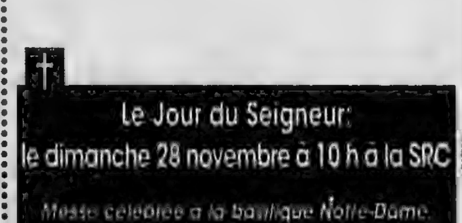
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- 19h00 Histoire vraie: Un choix difficile
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 21h30 Nikita
- 22h30 Le TVA, sports
- ➤ 23h02 Ciné-Lune: **Un flic à Chicago.** *Am. 1989. Drame policier. Un policier s'attaque à un gangster qui a abattu son frère.*
- 1h02 Infopublicité
- 2h02 Fin des émissions

Samedi

- 5h00 Infopublicité
- 5h30 En forme avec Josée Lavigueur
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Cyberclub
- 9h30 Bugs Bunny
- 10h00 Bec et museau
- 10h30 Le goût de chez nous
- 11h00 Vins et fromages
- 11h30 Fleurs et jardins
- 12h00 Les Ailes de la mode
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicité
- 14h30 Un monde de chiens
- 15h00 Magie sur glace Banque Royale
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Jeu de puissance.** *Am. 1992. Comédie. Coupable d'avoir conduit en état d'ébriété, un jeune avocat dynamique est condamné par la Cour à diriger une équipe de jeunes hockeyeurs.*
- ➤ 19h30 Cinéma Extrême: **Futuresport.** *Am. 1988 Film de science-fiction. En 2025, une menace terroriste sur le monde va se régler au moyen d'un sport où des athlètes s'affrontent au nom des belligérants.*
- 21h30 Le TVA, édition réseau
- 21h54 Le TVA, Sports
- ➤ 22h25 Ciné-lune: **Mad Max III : Au-delà du dôme du tonnerre** *Am. 1985. Film de science-fiction. Dans un monde dévasté par une guerre nucléaire, un aventurier est recueilli par une bande d'enfants qui le prennent pour un Messie.*
- 0h25 Infopublicité
- 1h55 Fin des émissions

Dimanche

- 4h30 Infopublicité
- 5h30 En forme avec Josée Lavigueur
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Vision mondiale
- 10h00 Évangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Via TVA
- 11h30 Fais-en ton affaire!
- 12h00 Infopublicité
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Infopublicité
- 14h00 Le championnat des quilles
- 15h00 Magie sur glace Banque Royale
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h29 Le «Journul» de François Pérusse
- 17h30 Fort Boyard
- ➤ 18h30 Cinéma Télémax Vidéotron: **Le garde du corps.** *Am. 1992. Drame policier. Victime de menaces anonymes, une chanteuse populaire reçoit la protection d'un garde du corps dont elle devient amoureuse.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h24 Le TVA, Sports
- 22h45 Le «Journul» de François Pérusse
- 22h52 Vins et fromages
- 23h22 Évangélisation 2000
- 23h52 Infopublicité
- 1h22 Fin des émissions



TV5 — La Télévision internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h 30

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Temps d'affaires (L)
- Taxi pour l'Amérique (Ma)
- Les idées lumière (Me)
- Panorama (J)
- Les arts et les autres (V)
- 5h30 Télématin
- 7h00 Journal de TV5
- 7h15 Bus et compagnie
- 8h00 Zig zag café
- 8h45 Littératour de Suisse (L)
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 100% Question
- 10h00 TV5 Infos
- 10h03 Mise au point (L)
- Dimanche midi Amar (Ma)
- Si j'ose écrire (Me)
- Notre siècle: 1945-1958 (J)
- Au delà des apparences (V)
- 10h55 Revue de presse canadienne (V)
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Bouillon de culture (L)
- Gourmandises (du Ma au V)
- 11h30 Faut pas rêver (Ma)
- La vie à l'endroit (Me)
- La carte aux trésors (J)
- Faxculture (V)
- 12h30 Fleurs et jardins (L)
- Des oiseaux pas comme les autres (Ma)
- Découverte (V)
- 13h00 Funambule (L)
- Autant savoir (Me)
- Vins et fromages (V)
- 13h15 Littératour de Suisse (J)
- 13h30 Journal français
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 La chance aux chansons
- 15h45 Gourmandises

Lundi

- 16h00 Des chiffres et des lettres
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Les carnets du bourlingueur
- 17h30 Taxi pour l'Amérique
- 18h00 TV5 info
- 18h03 Journal français
- 18h30 La vie à l'endroit
- 20h00 TV5 Infos
- 20h03 Autant savoir
- 20h30 Faits divers
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Entre terre et mer
- 1h00 Reflets Sud
- 2h00 TV5 infos
- 2h03 Mise au point
- 3h00 Le journal TV 5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Mardi

- 16h00 Des chiffres et des lettres
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Télétourisme
- 17h30 Les idées lumière
- 18h00 TV5 Infos
- 18h03 Journal français
- 18h30 La carte aux trésors
- 20h15 Coup de coeur Francophone
- 20h30 Temps présent
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 La vie à l'endroit
- 0h45 TV5 Questions
- 1h00 Faits divers
- 2h00 TV5 Infos
- 2h03 Dimanche midi Amar
- 3h00 Le journal TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Mercredi

- 16h00 Les inventions de la vie
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Télécinéma
- 17h30 Panorama
- 18h00 Journal français
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h00 TV5 Infos
- 20h03 Méditerranéo
- 20h30 Le trésor caché d'Atahualpa
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Le journal TV5
- 23h15 La carte aux trésors
- 1h00 Temps présent
- 2h00 TV5 Infos
- 2h03 Notre siècle: 1939-1945
- 3h00 Le journal TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Les inventions de la vie
- 4h30 100% Question

Jeudi

- 16h00 Verso
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Magellan
- 17h30 Les arts et les autres
- 18h00 TV5 Infos
- 18h03 Journal français
- 18h30 Union libre
- 19h30 Écrans du monde
- 20h00 TV5 Infos
- 20h03 Les yeux d'Hélène
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Le journal TV5
- 23h15 Envoyé spécial
- 0h45 TV5 Questions
- 1h00 Le trésor caché d'Atahualpa
- 2h00 TV5 Infos
- 2h03 Si j'ose écrire
- 3h00 Le journal TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Verso
- 4h30 100% Question

Vendredi

- 16h00 Des chiffres et des lettres
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Courants d'art
- 17h30 d.
- 18h00 TV5 Infos
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h25 TV5 Infos
- 20h30 P.J. : Police judiciaire
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Les yeux d'Hélène
- 0h45 TV5 Questions
- 1h00 Bouillon de culture
- 2h00 TV5 Info
- 2h03 Géopolis
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Des chiffres et des lettres
- 4h30 100% Question

Samedi

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café ?
- 6h20 Revue de presse canadienne
- 6h30 Tendances
- 7h00 Journal de TV5
- 7h15 Bus et compagnie
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Mission Pirattak
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 Les inventions de la vie
- 10h00 TV5 Infos
- 10h03 Découverte
- 10h30 Rince ta baignoire
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Génies en herbe
- 12h00 Reflets Sud
- 13h00 Sport Africa
- 13h30 Journal de France 2
- 14h00 Journal belge
- 14h30 Journal suisse
- 15h00 Tout seul comme un grand
- 16h00 Vins et fromages
- 16h30 Thalassa
- 17h30 Cap aventure
- 18h00 TV5 Infos
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 2000 mercis
- 20h45 TV5 infos
- 20h47 d.
- 21h15 Génération sensations
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 Questions
- 23h00 Le journal de TV5
- 23h15 Vivement dimanche
- 0h45 Écrans du monde
- 1h15 Images de pub
- 1h30 Rince ta baignoire
- 2h00 TV5 Info
- 2h03 P.J. : Police judiciaire
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Les yeux d'Hélène

Dimanche

- 5h00 TV5 Infos
- 5h03 Cap aventure
- 5h30 Thé ou café ?
- 6h30 Espace francophone
- 7h00 Journal de TV5
- 7h15 Bus et compagnie
- 8h00 Le petit journal
- 8h30 Mission Pirattak
- 9h00 Journal de TV5
- 9h15 TV5 Questions
- 9h30 Temps d'affaires
- 10h00 TV5 Infos
- 10h03 Kiosque
- 11h00 Journal de TV5
- 11h15 Entre Terre et mer
- 13h00 Va savoir
- 13h30 Génération sensations
- 13h45 Championnat de France de football
- 15h30 Journal belge
- 16h00 Journal suisse
- 15h00 Jour de foot
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Coup de coeur francophone
- 17h30 Grands gourmands
- 18h00 TV5 Infos
- 18h03 Journal de France 2
- 18h30 Vivement dimanche
- 20h15 TV5 Infos
- 20h15 Bouillon de culture
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Journal suisse
- 22h30 Soir 3
- 22h45 TV5 Questions
- 23h00 Journal de TV5
- 23h15 Jour de foot
- 0h15 2000 mercis
- 2h30 Télécinéma
- 3h00 Journal de TV5
- 3h15 TV5 Questions
- 3h30 Pyramide
- 4h00 Jour de foot



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Matin express
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Médias (L)
- Le point (Ma-V)
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Maisonneuve à l'écoute
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

- 20h30 Scullu RDI
- 21h00 Branché
- 21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
- 22h00 Édition Québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 0h00 Capital action
- 0h30 Griffe
- 1h00 Branché
- 1h30 Le journal du Pacifique
- 2h00 Le journal du Manitoba
- 2h30 Le journal de l'Ontario
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Le point
- 4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

- 4h30 La Facture
- 5h00 Matin express
- 5h30 Griffe
- 6h00 Matin express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Griffe
- 9h30 Médias
- 10h00 Trajectoires
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Vivre ici
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Impact
- 14h30 La Facture
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Un Canadien à Tokyo
- 17h30 Culture-Choc
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Médias
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Un Canadien à Tokyo
- 21h30 Franc jeu
- 22h00 Zone Libre
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Vivre ici
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Entrée des artistes
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 Temps d'affaires
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 Matin express
- 8h30 Point de presse
- 9h30 La Facture
- 10h00 Griffe
- 10h30 L'Accent francophone
- 11h00 Le midi
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Zone libre
- 13h00 Un Canadien à Tokyo
- 13h30 Le Journal du siècle
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Toute une époque
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Culture-Choc
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Point de presse
- 21h30 Second regard
- 22h00 Portrait de notre temps
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Courants du Pacifique
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 L'Accent francophone
- 1h00 Zone libre
- 2h00 Un Canadien à Tokyo
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Culture-Choc
- 3h30 Courants du Pacifique
- 4h00 Impact

SAINT-PIERRE-JOLYS

Une clinique de sages-femmes ouvre ses portes

Avec l'ouverture d'une clinique de sages-femmes à Saint-Pierre-Jolys d'ici quelques mois, les résidantes de DeSalaberry auront une alternative en matière des soins de maternité.

Sandra POIRIER

Une clinique de sages-femmes doit ouvrir ses portes en janvier ou février 2000 à Saint-Pierre-Jolys. « Deux sages-femmes ont déjà été embauchées. On attend seulement que la Province reconnaisse la légalité du travail des sages-femmes avant d'entreprendre toutes les rénovations qu'engendre ce projet », a indiqué l'agente de développement économique de la Corporation de développement communautaire Chaboillé, Murielle Bugera.

La clinique des sages-femmes sera située dans le Centre médico-social DeSalaberry, à Saint-Pierre-Jolys. « Des rénovations sont déjà prévues pour qu'une chambre de naissance avec bain-tourbillon soit mise à la disposition de la clientèle », souligne Murielle Bugera.

Toutefois Murielle Bugera a précisé que même si la chambre de naissance est intégrée au Centre médico-social DeSalaberry, les médecins de l'endroit n'interviendront pas dans les cas d'urgence. « Dans ce cas, les patientes seront transférées à Steinbach ou bien à Winnipeg », indique-t-elle.

Gisèle Fontaine de Sainte-Agathe et Carol Wallace de Niverville sont les deux sages-femmes qui assureront les services.

« C'est un avantage pour la région de pouvoir offrir ce service dans les deux langues officielles », souligne Murielle Bugera.

Les services de consultation vont de la planification de la grossesse jusqu'au suivi après la naissance de l'enfant, et comprennent bien entendu les consultations pendant la grossesse et l'accouchement. « Une femme peut facilement bénéficier de 48 heures de consultation avec une sage-femme au cours de sa grossesse tandis qu'elle peut passer seulement quelques heures avec un médecin », précise Murielle Bugera.

« Aussi, poursuit-elle, ces deux sages-femmes veulent préconiser une expérience éducative. Elles ont l'intention de faire connaître aux femmes ce qui se passe dans leur corps au moment de la grossesse. »

C'est en partie grâce à Santé Sud-Est et à Santé Manitoba que ce projet voit le jour. « À la demande des autorités régionales de santé, la communauté de Saint-Pierre-Jolys, avec l'aide du Conseil de la Rivière-aux-Rats, a déposé à Santé Manitoba une soumission afin d'obtenir cette clinique dans la région, mentionne Murielle Bugera. Santé Sud-Est défrayera les coûts de location des locaux.

« C'est une bonne affaire, poursuit-elle. Ça fait une quinzaine d'années que l'hôpital de Saint-Pierre-Jolys n'offre plus de services de naissance. Les femmes enceintes de la région auront le choix d'aller en ville voir un médecin ou de voir une sage-femme à proximité. En plus, avec l'ouverture de la clinique, ce service sera désormais gratuit. »

SANTÉ

Levée de fonds pour le Centre Taché



photo: Daniel Bahuaud

Le directeur général du Centre Taché, Francis Labossière: « Nous anticipons la construction des salles à dîner le printemps prochain. »

Daniel BAHUAUD

Le Centre Taché a lancé le 10 novembre une collecte de fonds pour la construction d'une salle à dîner sur chacun des étages des ailes A, B et C. La campagne, intitulée « Opération brique-don », a pour objectif de recueillir 300 000 $.

Le projet de construction se chiffre à 2,5 millions $ et 90 % des coûts seront assumés par Santé Manitoba. Le Centre Taché doit trouver les 10 % restants parmi la communauté, selon des politiques récentes de la Province en ce qui concerne les projets de construction de résidences pour personnes âgées.

Depuis 1972, les ailes A, B et C du Centre Taché n'ont pas de salle à dîner. Les résidents mangent dans leurs chambres ou dans le corridor en face des ascenseurs. Le Centre Taché espère améliorer la qualité de vie de ses résidents car, en plus des repas, les salles serviront pour toute une variété d'activités.

« Avant tout, elles seront un endroit communautaire, où les résidents, leurs amis et parents pourront se rencontrer », a indiqué le président du comité de levée de fonds, Brian Denysuik.

La campagne de levée de fonds a déjà permis de recueillir environ 150 000 $, grâce aux contributions des Amis de Taché Incorporé, des Femmes auxiliaires du Centre Taché, des Sœurs Grises et d'autres organismes et entreprises. Les individus peuvent y contribuer en faisant un don d'argent. Un don de 500 $ permettra au donateur d'avoir une brique à son nom. À l'entrée de chaque salle à dîner, le nom de chaque donateur figurera sur les briques.

Renseignements : 233-3692, poste 112 (Donna Pierson Watt).

T'es parent avec qui, toi?



Salut!

Je m'appelle Jean-Marc Courcelles et j'ai eu 1 an le 9 octobre 1999.

J'habite à Saint-Vital avec mes parents, Aurèle et Monique (Fontaine). J'aime beaucoup passer du temps au chalet avec grand-père et grand-mère Fontaine (Maurice et Rolande) et à la ferme à Sainte-Agathe avec pépère et mémère Courcelles (Léo et Louise).

Je veux aussi dire bonjour à mes oncles, mes tantes et mes cousins : Daniel, Kendra et bébé; Nicole et Patrick (ma marraine et mon parrain); Ronald; Claudette; Lucette, Yves et Mikel.

CANADA PACKERS

Plus près du but

Les négociations entre la firme Gaboury, Préfontaine et Perry et la Ville de Winnipeg vont bon train.

Daniel BAHUAUD

La firme Gaboury, Préfontaine et Perry a rencontré le 12 novembre une vingtaine de conseillers, administrateurs et membres du comité du développement des propriétés de la Ville de Winnipeg, afin d'arriver à une entente permettant le développement du site Canada Packers et le rasage de l'ancienne usine de transformation.

Pour le cabinet d'architectes, la réunion s'est avérée des plus positives. « Nous sommes plus proches d'arriver à une entente, indique l'architecte Guy Préfontaine. L'esprit de coopération était évident. La Ville nous a indiqué que dans ses grandes lignes, notre offre d'achat était acceptable. Nous avons une entente sur la majorité des points discutés. Entre-temps, les négociations se poursuivent. »

Même son de cloche chez le conseiller municipal de Saint-Boniface et membre du comité du développement des propriétés de la Ville de Winnipeg, Daniel Vandal. « C'était une très bonne réunion, très productive, explique-t-il. Si toutes les réunions prennent le ton conciliateur de celle-ci, nous aboutirons à une entente satisfaisante. Nous avons discuté, entre autres, des difficultés qui se présentent lorsqu'on développe un ancien site industriel de plusieurs centaines d'acres. Une des difficultés est qu'il faut installer toute l'infrastructure requise par les résidences et le terrain de golf avant même de procéder à leur construction. Pensons, par exemple, au système d'égouts.

« En plus, il y a toute la question des impôts fonciers, poursuit-il. On fera notre possible pour ne pas taxer les développeurs sur tout le terrain avant qu'ils l'aient bel et bien développé. »

La prochaine ronde de négociations aura lieu le 19 novembre. Daniel Vandal espère que le comité du développement des propriétés pourra présenter un rapport au conseil de la Ville dès décembre. Quant à la signature d'un contrat final et le rasage éventuel du site, la Ville et le cabinet d'architectes ne se sont pas donnés d'échéancier fixe, a indiqué Guy Préfontaine.

Le projet de 130 millions $ propose l'aménagement d'un terrain de golf, la construction d'un marché en plein air, des terrains de loisirs, un parc aquatique, un développement résidentiel et un complexe pour personnes âgées.

« Je crois que la firme Gaboury, Préfontaine et Perry a une bonne vision pour le terrain, indique Daniel Vandal. On a besoin de plus de maisons et de logements pour nos aînés. Si cette vision se réalise, ce sera une bonne chose pour le quartier. »

Gens d'ici

C'est payant, les études!

Karine BEAUDETTE

L'étudiante en agriculture, Marilyne Préjet de Notre-Dame-de-Lourdes, vient de décrocher une bourse de 1 000 $, décernée par la société Monsanto. Elle a été choisie parmi 245 candidats et candidates de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba, de l'Ontario et du Québec. Monsanto a remis dix bourses dans chaque province.

Les récipiendaires ont été sélectionnés selon trois critères principaux : la réussite académique, le leadership et leur vision de l'avenir en agriculture. Finissante de l'Institut collégial Notre-Dame avec une moyenne de 87 %, Marilyne Préjet répondait sans problème au critère académique, comme à celui du leadership : gagnante de la médaille dans ce domaine à la cérémonie de graduation, Marilyne était de plus présidente du conseil étudiant, capitaine de son équipe de hockey, et membre des comités de l'annuaire, des sports, du recyclage, et encore!

La jeune femme de 18 ans, qui joue maintenant au hockey féminin avec les Bisons du Manitoba, a pu expliquer sa vision de l'avenir en agriculture dans une dissertation. « J'ai dit que l'agriculture, c'est tellement important pour le Canada. C'est à la base de tout. Et puis, c'est vraiment complexe. De plus en plus, ça veut dire plus que juste travailler dans les champs. C'est beaucoup relié à la gestion, à l'économie, etc. »

Marilyne Préjet est bien placée pour dire cela. En plus d'être fille de fermier, elle est étudiante en Affaires et gestion agricoles (1re année) à l'Université du Manitoba.

ÉCONOMIE

Le succès frappé dans l'or

La Monnaie de Winnipeg est reconnue pour la qualité de son travail

Daniel BAHUAUD

L'usine de Winnipeg de la Monnaie royale canadienne a reçu le 15 novembre une accréditation certifiant qu'elle a atteint un standard élevé de fabrication et de service. L'accréditation ISO 9002 lui confère un statut important à l'échelle internationale et augmente son potentiel commercial.

« Cet accomplissement est un point de référence important pour conserver et améliorer la position concurrentielle de la Monnaie dans le marché mondial, affirme la présidente de la Monnaie, Danielle Wetherup. Environ 80 % de nos revenus proviennent de l'extérieur du Canada. De plus en plus, les banques centrales et les ministères des finances des pays étrangers exigent l'accréditation ISO. C'est donc un atout. »

Cette accréditation est aussi une reconnaissance de l'importante croissance des commandes internationales. Chaque année, la Monnaie royale produit des pièces pour environ une vingtaine de pays. Depuis son ouverture en 1975, l'usine de Winnipeg a frappé des pièces pour plus de 60 pays. Dans les six dernières années, le nombre de pièces de monnaie fabriquées pour d'autres pays est passé de 700 000 par année à 2,6 milliards! Depuis 1997, 100 nouveaux postes permanents à temps plein ont été créés à Winnipeg.

Pour les quelque 300 employés de l'usine, l'accréditation est une reconnaissance de la qualité de leur travail. « Il n'y a qu'une poignée de monnaies dans le monde qui ont l'accréditation ISO, souligne le président de la section locale du syndicat, Michel Sylvestre. Donc nous sommes très fiers. J'ose croire que notre nouveau statut assurera une meilleure sécurité d'emploi et plus d'opportunités pour préparer de grandes commandes. C'est prometteur. »

L'accréditation ISO est accordée par l'Organisation internationale de normalisation pour la production. Depuis juin 1998, l'agence internationale d'experts conseils KPMG, a évalué en tant que tierce partie la production et le service à la clientèle à l'usine de Winnipeg. Pour conserver son accréditation, la Monnaie de Winnipeg devra se soumettre à des inspections bisannuelles.



photo: Daniel Bahuaud

Michel Sylvestre : « Nous sommes fiers de notre travail. »

LORETTE

Au revoir à l'épicerie Arbez

Daniel BAHUAUD

En 1981, lorsque Gabriel Arbez a acheté l'épicerie IGA de Lorette, il n'avait qu'un employé. Le 23 octobre dernier, lorsqu'il a vendu son magasin à la Federated Co-op de la Saskatchewan, il en avait 44. La contribution de l'épicier à la communauté a été telle qu'il a été reconnu par la Municipalité de Taché. Le 18 octobre, on lui a remis une plaque le remerciant pour le travail accompli.

« Je suis très fier de ce que nous avons pu faire à Lorette, dit-il. Nous avons agrandi l'épicerie de 4 000 à 11 000 pieds carrés. Nous avons ajouté une boulangerie et embauché quantité de résidants. Nous étions la plus grande épicerie des communautés francophones. Mais nous n'étions qu'un seul magasin entouré de géants. C'était parfois difficile. Je pense que pour demeurer compétitive, l'épicerie avait besoin de faire partie d'une plus grande structure. C'est ce que pourra offrir la Federated Co-op. Et je suis très heureux que depuis notre départ, il n'y ait eu aucun changement du personnel. Pour moi, c'était important; le service bilingue sera assuré. »

L'IGA de Lorette, c'était aussi une affaire de famille. En 1981, Gabriel Arbez était co-propriétaire de l'épicerie avec son père. Son fils Philippe est toujours gérant du magasin, et ses fils Jude et Joël sont gérants de départements.

Quant à l'avenir, Gabriel Arbez n'y songe pas tellement. Du moins, pour le moment. « La rumeur voudrait que j'ouvre une boulangerie à Saint-Boniface, mais il n'y a rien de concret, dit-il. Comme tout homme d'affaires, je m'intéresse aux occasions qui pourraient se présenter, mais rien n'a été décidé. Mon épouse et moi allons prendre environ six mois à un an de vacances. Après 18 ans de travail, ça sera bien de se détendre un peu. »



photo: Daniel Bahuaud

Gabriel Arbez : « Je suis fier de ce que nous avons pu faire à Lorette. »



OFFRE D'EMPLOI

La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) est à la recherche d'une personne pour combler le poste de **Direction générale.**

Sommaire de l'emploi

Sous l'autorité du Conseil d'administration de la FJCF, le ou la titulaire est responsable :

- de l'exécution des plans d'action et de la programmation de l'organisme;
- des relations publiques et de la représentation politique de la FJCF;
- de la gestion des biens matériels, de la supervision des rapports financiers et de la tenue de livres;
- de la préparation des budgets et de l'administration.
- des ressources humaines.

Compétences

- Formation universitaire en gestion, sciences sociales ou développement communautaire;
- Expérience avec la jeunesse;
- Expérience en gestion financière et gestion de projets;
- Expérience à travailler avec un conseil d'administration;
- Connaissance des programmes gouvernementaux (fédéral et provinciaux / territoriaux);
- Excellente maîtrise du français oral et écrit et bonne connaissance de l'anglais.

Salaire Selon l'échelle de salaire en vigueur

Entrée en fonction Mi-février 2000

Lieu de travail Ottawa

Veuillez présenter votre demande par écrit, **au plus tard le 8 décembre 1999,** en prenant soin de joindre votre curriculum vitae avec la mention "Direction générale" à :

Madame Roxane Dupuis, présidente
450, rue Rideau, bureau 301
Ottawa (Ontario)
K1N 5Z4

La FJCF ne communiquera qu'avec les candidats retenus pour une entrevue.

La Fédération de la jeunesse canadienne-française est un organisme national voué au développement et à l'épanouissement de la jeunesse des communautés francophones et acadiennes du Canada. Elle gère plusieurs projets tels les Jeux de la francophonie canadienne et le Parlement jeunesse pan-canadien. Elle est également en bonne situation financière.



Vétérinaires
Postes permanents et postes de durée déterminée en Saskatchewan

Il s'agit d'un concours aux fins d'une dotation prévue. Une liste d'admissibilité sera établie et pourrait être utilisée afin de doter des postes semblables dans la région de l'Ouest.

Le traitement de ce poste est de 42 586 $ à 52 010 $ par année. On offre un ensemble d'avantages sociaux.

Exigences :

Diplôme d'une école de médecine vétérinaire reconnue. Doit être admissible à une association canadienne de médecins vétérinaires. La connaissace de l'anglais est essentielle pour ce poste. Doit subir un examen médical préalable à l'embauche et une vérification approfondie de la fiabilité. Doit posséder un permis de conduire valide, et être prêt à se servir de sa voiture personnelle.

Si ce poste vous intéresse, veuillez contacter Jeannine VanCaeyzeele, conseillère en ressources humaines par intérim, Agence canadienne d'inspection d'aliments, 269, rue Main, bureau 613, Winnipeg (Manitoba) R3C 1B2.
Téléphone : (204) 983-3699; télécopieur : (204) 984-6289;
Courriel : vancaeyj@em.agr.ca
Veuillez citer le numéro du processus de sélection 99-CFIA-SK-OX-139.
La date limite de présentation des demandes est le 26 novembre 1999.

L'ACIA est engagée à la formation d'un effectif compétent et diversifié, représentatif de la population canadienne, ainsi qu'à la représentation équitable des femmes (surtout dans les secteurs non traditionnels), des Autochtones, des personnes handicapées et des membres d'une minorité visible. Nous encourageons les membres de ces groupes à poser leur candidature et à s'identifier comme tels. Si vous avez des besoins particuliers, veuillez les communiquer à la personne compétente dans la division des ressources humaines.

L'Agence canadienne d'inspection d'aliments est un employeur distinct qui n'est pas régi par la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique.*

Canadä

Le Chalet Malouin

est à la recherche d'un(e)
commis de bureau
à temps partiel
de 16 à 20 heures par semaine.

Sera responsable des comptes recevables et comptes payables, de la réception et du service à la clientèle.

- Connaissance des logiciels Excel et Microsoft Word;
- Doit être flexible et bilingue;
- Avoir une bonne compétence en français.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae au plus tard **le vendredi 26 novembre** au :

Chalet Malouin
C.P. 1010
Saint-Malo (Manitoba)
R0A 1T0

Villa Youville inc.

est à la recherche de personnel à temps partiel et occasionnel dans les postes suivants :

INFIRMIER(IÈRE) AUTORISÉ(E)
(RN, RPN, BN)
INFIRMIER(IÈRE) AUXILIAIRE AUTORISÉ(E)
AIDE EN SOINS DE SANTÉ

Candidat.e.s bilingues (français/anglais) préféré.e.s mais toutes demandes seront considérées.

S'il vous plaît faire parvenir votre curriculum aux soins de :

Villa Youville inc.
208, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C9



The Canadian Wheat Board
La Commission canadienne du blé

Trésorier(e) (Numéro de concours: 99-41A)

La Commission canadienne du blé (CCB), l'une des plus importantes agences de commerce de grains au monde, dispose d'une vacance au poste de Trésorier(e).

Sous la tutelle du directeur de la Trésorerie, le/la titulaire aura la charge de gérer l'un des principaux programmes de la CCB: financement ou gestion du risque. Le/la trésorier(e) doit savoir compiler et interpréter les données financières des marchés; développer des stratégies d'emprunts et d'investissements; surveiller les exigences financières et variations de caisse; entretenir les relations avec les banques; recommander et exécuter les opérations de change de devises et assurer les couvertures nécessaires en fonction des taux d'intérêt.

Le/la titulaire devra justifier d'un baccalauréat en commerce, économie ou administration des affaires; la désignation d'analyste financier agréé (CFA) ou l'inscription au programme constitue un atout à ce poste. Les candidats doivent être en mesure de travailler indépendamment et en équipe, capables de s'exprimer effectivement à l'oral comme à l'écrit et disposer d'un excellent entregent. Une bonne connaissance des marchés financiers, un bon esprit d'analyse et de bonnes connaissances en outils informatiques: chiffriers et autres instruments de mesure sont indispensables. L'anglais constitue la langue de travail.

Nous offrons un système de rémunération intéressant, qui consiste en un salaire concurrentiel, des avantages sociaux et d'excellentes conditions de travail. Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier de candidature par écrit, avec CV, salaire anticipé et références **avant vendredi 26 novembre 1999 à:**

Direction des resources humaines
La Commission canadienne du blé
C.P. 816 Succ. Main
Winnipeg, Manitoba R3C 2P5
ou par télécopieur au (204) 983-1209

Pour ceux qui misent sur la PME

Voyez-vous la croissance et des possibilités là où d'autres ne voient que des chiffres? Êtes-vous capable de trouver des solutions financières qui comblent ou dépassent les attentes d'entreprises canadiennes en croissance rapide?

Si oui, nous vous invitons à poser votre candidature au poste suivant :

Directeur ou directrice de comptes, Services financiers

En tant que banque de la petite entreprise au Canada, la Banque de développement du Canada (BDC) joue un rôle de chef de file en aidant les entrepreneurs à donner suite à leurs nouvelles idées et à réaliser leurs projets de croissance. Elle offre un large éventail de services financiers et de services de consultation souples et innovateurs, et accorde une attention particulière aux secteurs d'activité axés sur la technologie et l'exportation. À la BDC, nous savons qu'on ne peut répondre aux besoins uniques et en évolution rapide des PME en offrant des solutions conventionnelles. Nous sommes motivés par les idées et nous nous employons à les faire fructifier.

À titre de membre de notre équipe de Winnipeg, vous élaborerez des solutions financières adaptées aux entrepreneurs canadiens. Vous êtes une personne visionnaire et capable de s'adapter à de nouvelles façons de faire.

Vous possédez plus de cinq ans d'expérience dans le domaine des prêts commerciaux et un grade universitaire en commerce ou en administration des affaires. Un diplôme en technologie ou dans un domaine connexe est un atout certain ainsi qu'une connaissance approfondie de l'environnement des PME. La capacité de communiquer efficacement dans les deux langues officielles constitue une exigence à certains endroits.

Si vous cherchez un milieu de travail dynamique, aimez bâtir des relations d'affaires durables et voulez aider les entrepreneurs canadiens, envoyez votre curriculum vitae au plus tard le 30 novembre 1999 à : Directeur, Ressources humaines, 155, Carlton Street, Suite 1100, Winnipeg, Manitoba R3C 3H8. Télécopieur (204) 983-0870

La BDC offre des chances d'emploi égales à tous et favorise la diversité au sein de son personnel.



Banque de développement du Canada
EXCLUSIVEMENT AU SERVICE DES PME

Canadä

Villa Youville inc.

COORDINATEUR(TRICE) DE RESSOURCES AUX LOCATAIRES

La Villa Youville inc. sollicite des candidatures au poste de coordinateur(trice) de ressources aux locataires.

MANDAT :

Le candidat(e) à ce nouveau poste assumera la responsabilité de coordonner une panoplie de services aux locataires tels que développés et/ou approuvés par le Conseil d'administration de la Villa Youville.

EXIGENCES :

- démontrer des qualités de direction;
- expérience en gérance de projet (un atout, mais non obligatoire);
- avoir un permis de conduire;
- capacité de communiquer efficacement avec le public en général, en autres avec les personnes âgées;
- capacité de communiquer efficacement (oral et écrit), en anglais et en français;
- établir et entretenir une bonne relation;
- démontrer de bonnes relations interpersonnelles avec les personnes âgées, avec le public en général et avec les bénévoles.

HEURES DE TRAVAIL :

- Poste à temps partiel (20 heures par semaine).
- Être disposé à assumer un horaire flexible.

RÉMUNÉRATION : 9,17 $/heure

DATE D'ENTRÉE EN FONCTION : Aussitôt que possible.

Les personnes intéressées enverront leur demande et curriculum vitae **avant le 26 novembre 1999** à :

Villa Youville inc.
Département des ressources humaines
208, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C9
Télécopieur : (204) 422-5842

Festival du Voyageur

Le Festival du Voyageur est à la recherche de plusieurs personnes pour combler une variété de postes au cours de la saison hivernale.

MARKETING	**Durée d'emplois**
• Coordonnateur(trice) de distribution et de signalisation	3 janvier 2000 • 25 février 2000
• Assistant(e) à la coordination de distribution et de signalisation	10 janvier 2000 • 25 février 2000
• Travailleur.se.s en signalisation	7 février 2000 • 11 février 2000
• Gérant(e) des ventes de souvenirs	15 novembre 1999 • 31 mars 2000
• Aide administratif(ve) et coordonnateur(trice) de laissez-passer	3 janvier 2000 • 3 mars 2000
PARC DU VOYAGEUR	
• Adjoint(e)s au contre-maître	13 décembre 1999 • 21 avril 2000 et 3 janvier 2000 • 21 mars 2000
• Travailleurs	3 janvier 2000 • 24 mars 2000
• Aide au maintien	14 février 2000 • 25 février 2000
SENTIER D'HIVER	
• Travailleurs	3 janvier 2000 • 24 mars 2000
FORT GIBRALTAR	
• Préposé(e) au Fort Gibraltar	7 février 2000 • 25 février 2000
FINANCES ET ADMINISTRATION	
• Commis comptable	15 novembre 1999 • 30 juin 2000
PROGRAMMATION	
• Assistant(e) technique	3 janvier 2000 • 25 février 2000
• Animateur.trice.s en chef	22 novembre 1999 • 26 novembre 1999 et 14 février 2000 • 25 février 2000

Faites parvenir votre curriculum vitae à la Directrice des opérations, 768, avenue Taché, Winnipeg (Manitoba) R2H 2C4. Pour de plus amples renseignements sur les postes énumérés, veuillez nous contacter au 237-7692.

EISI

Emerging Information Systems est un chef de file dynamique qui développe des logiciels de planification financière pour le marché nord-américain. Notre suite de logiciel NaviPlan est l'outil professionnel de planification financière le plus utilisé au Canada. Suite à notre croissance continue et à nos projets d'expansion, nous sommes présentement à la recherche de personnes motivées qui souhaitent travailler dans un environnement d'équipe.



Développeur de logiciel

Vous ferez partie de l'équipe qui développe notre technologie logicielle de pointe et vous aurez l'opportunité de travailler dans un environnement progressif qui encourage l'innovation et la créativité.

Qualités requises (Développeur principal) :

- Diplôme en sciences informatiques et 3 à 5 années d'expérience de développement de logiciel dans un environnement Windows ;
- Connaissance pratique approfondie de C/C++ et des outils MS ;
- Expérience de travail d'équipe avec les projets de logiciel commercial est un atout majeur ;
- Connaissance pratique de COM et du développement de site Web est un atout.

Qualités requises (Développeur) :

- Diplôme en sciences informatiques et min. 1 année d'expérience de développement de logiciel dans un environnement Windows ;
- Expérience dans le développement d'applications avec Visual Basic et Visual C.

Spécialiste - Assurance de la qualité

Vous serez responsable de la mise en œuvre de plans d'essai, de l'automatisation de scripts et de la vérification de notre suite de logiciel de planification financière.

Qualités requises :

- Diplôme universitaire (ou équivalent) ou éducation et expérience dans l'administration de tests de fiabilité ;
- Excellentes aptitudes de résolution de problèmes et d'analyse ainsi qu'une connaissance des environnements Windows 3.1x/95/98/NT ;
- Capacité de travailler dans les deux langues officielles constitue un atout majeur.

Spécialiste - Formation et perfectionnement

Vous jouerez le rôle de spécialiste en la matière dans nos projets internes de formation automatisée et d'apprentissage à distance, et vous formerez les utilisateurs de notre suite de logiciel en personne. Étant donné la croissance de notre clientèle, vous aurez la possibilité de voyager à travers l'Amérique du Nord.

Qualités requises :

- Diplôme d'études collégiales/universitaires ou éducation et expérience dans les services financiers ;
- Excellentes aptitudes de communication, de rédaction technique et d'animation ;
- Avoir terminé (ou être inscrit à) un cours ou programme d'un établissement reconnu dans l'industrie des services financiers constitue un atout majeur ;
- Capacité de travailler dans les deux langues officielles constitue un atout majeur.

Spécialiste - Appui technique

Vous serez responsable du service d'accueil à la clientèle qu'il s'agisse d'appels téléphoniques, de communications par télécopieur ou par courrier électronique. Vous ferez partie de l'équipe qui rend possible la diffusion rapide et exacte d'information, de conseils et de résolutions de plaintes aux clients.

Qualités requises :

- Minimum de 1 à 2 années d'expérience dans le service à la clientèle ;
- Connaissance des services financiers et expérience pratique avec un logiciel de planification financière ;
- Excellentes aptitudes de résolution de problèmes ainsi que de communication verbale et écrite ;
- Connaissance pratique des environnements Windows 95/98/NT ;
- Capacité de communiquer dans les deux langues officielles constitue un atout majeur.

Traductrice / Traducteur

La personne reçue sera responsable de la traduction vers le français de notre suite de logiciel de planification financière et de la documentation qui s'y rapporte.

Qualités requises :

- Diplôme universitaire en traduction (ou discipline connexe) ou plusieurs années d'expérience en traduction de langues officielles ;
- Connaissance terminologique des services financiers et de la technologie de l'information ;
- Connaissance pratique de l'informatique, surtout de MS Word, PageMaker ou FrameMaker ;
- Autonome et capable de travailler avec de courts échéanciers.

•••

Nous encourageons toute personne bilingue ayant de l'expérience dans l'industrie des services financiers à poser sa candidature. EISI offre une rémunération supérieure et un ensemble d'avantages sociaux qui récompensent la performance individuelle et les résultats d'affaires. Nous croyons que la formation continue et le perfectionnement sont des aspects importants, par conséquent nous offrons des indemnités d'études pour les cours pertinents.

Nous invitons les personnes qualifiées à nous faire parvenir leur CV d'ici vendredi le 26 novembre 1999, au soin de :

Dr. Mark Evans
Emerging Information Systems Incorporated
125, rue Garry, bureau 900
Winnipeg, Manitoba R3C 3P2
Fax: (204) 942-5100
Adresse électronique :
Human.Resources@emergingis.com

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s recevront un accusé de réception. Prière de ne pas nous téléphoner. Pour plus d'information au sujet de EISI, visitez notre site web à : **www.naviplan.com.**





Le Centre de santé Saint-Boniface Inc. est un centre de santé bilingue qui offrira des services de soins primaires dans les deux langues officielles à la population de Winnipeg. Le Centre permettra la formation de professionnels de la santé dans le domaine des services de soins primaires. Il jouera aussi un rôle significatif dans le recrutement de professionnels de la santé bilingues au Manitoba et contribuera au maintien des effectifs.

Le Centre est à la recherche de candidat(e)s pour les postes qui sont identifiés ci-après. Les personnes choisies entreront en fonction le plus tôt possible. L'échelle salariale pour tous ces postes est conforme aux pratiques administratives courantes. Une connaissance approfondie des deux langues officielles est requise.

■ SPÉCIALISTE EN SANTÉ MENTALE

Sous l'autorité de la Directrice générale et à titre de membre d'une équipe multidisciplinaire, le (la) spécialiste en santé mentale offre des conseils et planifie des interventions thérapeutiques à l'intention des personnes utilisant les services du Centre de santé et de leurs familles. Son but est de favoriser la santé mentale et physique des clients et de la communauté.

Expérience de travail

- Connaissance approfondie et intérêt spécial porté à la santé mentale et à la réadaptation psychosociale.
- Connaissance du développement communautaire.
- Aptitude à traiter les crises avec efficacité, les problèmes familiaux et les personnes souffrant de troubles de santé mentale chroniques qui vivent dans la communauté.
- Sens aigu de la communication et entregent.
- Trois à cinq ans d'expérience en milieu communautaire.
- Aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe multidisciplinaire.
- Avoir prouvé son engagement et sa connaissance des soins dans le domaine de la santé communautaire.

Formation académique

- Baccalauréat en sciences infirmières avec spécialisation en santé mentale, ou
- Travailleur social avec spécialisation en santé mentale,ou
- Modules de base en santé mentale communautaire, ou
- Autre discipline connexe avec spécialisation en santé mentale.

■ INFIRMIER(IÈRE) DE SOINS PRIMAIRES

Sous l'autorité de la Directrice générale, l'infirmier(ière) de soins primaires est membre de l'équipe multidisciplinaire. Il (elle) fournit des soins primaires aux clients et à leur famille et à la communauté dans un cadre où l'accent est mis sur la promotion de la santé et l'éducation des clients.

Expérience de travail

- Connaissance approfondie des méthodes d'examen physique et de traitement en vigueur dans la profession d'infirmière.
- Trois à cinq ans d'expérience en milieu hospitalier et communautaire ou hospitalier et de santé publique.
- Aptitude à travailler efficacement au sein d'une équipe multidisiciplinaire.
- Avoir prouvé son engagement et sa connaissance des soins dans le domaine de la santé communautaire.
- Sens de la communication et entregent.
- Aptitude à superviser et orienter le personnel pour favoriser un milieu de travail efficace.

Formation académique

- Baccalauréat en sciences infirmières obtenu auprès d'une université reconnue.
- Formation supplémentaire dans un domaine pertinent aux programmes du Centre (par ex., examen physique) et à la communauté.
- Maîtrise avec spécialisation dans les services communautaires ou infirmière praticienne serait également recommandé.
- Certificat de qualification décerné par l'Ordre des infirmières et infirmiers du Manitoba.

■ PRÉPOSÉ(E) À L'INFORMATIQUE ET AUX FINANCES

Sous l'autorité de la Directrice générale et de l'adjointe administrative, le (la) préposé(e) à l'informatique et aux finances assiste ces dernières en fournissant des services d'informatique, de comptabilité et de secrétariat.

Expérience de travail

- Expérience dans l'utilisation des ordinateurs personnels et de divers logiciels de traitement de textes, de bases de données, d'Access, d'Excel, de Power Point, etc.
- Connaissance approfondie des pratiques et procédures de l'administration financière y compris l'élaboration, la préparation et le contrôle des budgets, la comptabilité, l'économie, les systèmes de budgétisation et de comptabilité automatisés et les analyses statistiques.
- Trois à cinq ans d'expérience connexe acquise à divers paliers de responsabilité, de préférence dans le secteur de la fonction publique.
- Savoir s'adapter, être capable d'entreprendre un projet et de le mener à bien et travailler avec beaucoup d'efficacité et de précision.
- Connaissance approfondie des systèmes automatisés de tenue de livres, de la paie et de la comptabilité.

Formation académique

- Études postsecondaires en informatique et en administration de bureau ou des affaires.
- Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent et formation théorique en tenue de livres et comptabilité de base.

Les candidatures doivent être soumises **au plus tard le 29 novembre 1999**. Prière de faire parvenir les demandes, accompagnées d'un curriculum vitae et de références, à **Suzanne Nicolas, 409, avenue Taché, salle D1048, Winnipeg (Manitoba) R2H 2A6. Téléphone : (204) 235-3751; télécopieur : (204) 237-9057.**

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Manitoba

OPÉRATEUR/OPÉRATRICE DE TRAITEMENT DE TEXTES - WP2, Poste à terme (8 mois), Éducation et Formation professionnelle Manitoba (Bureau de l'éducation française), Winnipeg. Numéro de l'annonce : 1420. Échelle de salaire : 28 048 $ à 32 076 $. Date de clôture : le 30 novembre 1999.

Qualités requises : En plus d'avoir une très bonne connaissance écrite et parlée du français et de l'anglais, le/la responsable doit avoir au moins un an d'expérience comme opérateur/opératrice de traitement de textes; doit posséder des connaissances approfondies des équipements de traitement de textes tels que Microsoft Office 97 Pro et Page Maker. Une connaissance du logiciel Corel Draw est un atout; doit posséder de l'expérience dans le classement de documents en mémoire. Il/elle doit démontrer de l'initiative, doit être organisé et efficace dans son travail; doit faire preuve de créativité et posséder de l'expérience en ce qui concerne le format et la présentation de documents. Il/elle doit posséder de l'entregent.

Fonctions : Sous la direction de la Coordonnatrice du personnel de soutien, le/la responsable agit comme secrétaire auprès des conseillers/conseillères pédagogiques. À l'aide de Microsoft Office 97 Pro, Page Maker et autres logiciels, le/la responsable produit une variété de documents complexes nécessitant parfois maintes révisions et travaille sous pression; organise et maintient de façon indépendante les documents en mémoire. Il/elle est responsable de rencontrer les échéances requises, de faire la lecture des épreuves clavigraphiées et de remettre le travail sans erreurs aux conseillers/conseillères pédagogiques.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Présentez votre demande par écrit à : Éducation et Formation professionnelle Manitoba, Gestion des ressources humaines, 407 - 1181 avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3, Télécopieur : (204) 948-2193.

Entrée en fonction : Le 4 janvier 2000.

Nous tenons compte de l'équité en matière d'emploi au cours du processus de sélection. Nous demandons aux candidats et aux candidates d'indiquer dans leur lettre d'accompagnement ou leur curriculum vitae s'ils appartiennent à l'un des groupes suivants : femmes, autochtones, minorités visibles et personnes handicapées.

La Division scolaire de Saint-Boniface n° 4

recherche un(e)

enseignant(e) à temps plein 1,0
en **4e année** à l'école Henri-Bergeron, programme d'immersion, M à 6.

L'enseignant.e devra adhérer à la philosophie de l'école d'immersion et appuyer les buts et les objectifs de l'école.

L'enseignant.e devra travailler en collaboration avec les enseignant.e.s en cycle intermédiaire et l'équipe école.

Date d'entrée en fonctions : le 3 janvier 2000 (contrat permanent)

Faites parvenir votre demande d'emploi et curriculum vitae à :

M. Alain Nault
Directeur
École Henri-Bergeron
363, promenade Enfield
Winnipeg (Manitoba)
R2H 1C6

N° de téléphone : 233-7079
N° de télécopieur : 233-3149



Ville de Winnipeg
Services communautaires
Direction de la lutte contre les insectes

AVIS PUBLIC CONCERNANT L'UTILISATION D'INSECTICIDES

Avis est donné par la présente que la Direction de la lutte contre les insectes de la Ville de Winnipeg prévoit mener des programmes d'application d'insecticides dans divers bâtiments publics en vue de détruire les insectes nuisibles aux structures. On compte utiliser les produits suivants selon le besoin : la pyréthrine, la bendiocarbe, le gel de silice amorphe, le pipéronyl butoxide, la cyperméthrine et l'hydraméthylnon.

La période d'application prévue s'étend du 1er janvier au 31 décembre 2000. Les pesticides utilisés et les procédés d'application seront conformes aux recommandations du gouvernement canadien et du ministère de l'Agriculture du Manitoba.

Les observations écrites des membres du public seront acceptées aux bureaux d'Environnement Manitoba, 123, rue Main, pièce 160, Winnipeg (MB) R3C 1A5, dans les 15 jours suivant la publication de cet avis.

Le Réseau canadien pour la santé des femmes

OFFRE D'EMPLOI

Le Réseau canadien de la santé des femmes (RCSF) est un réseau national de personnes et d'organismes qui ont comme préoccupation la santé des femmes. Le RCSF recherche des personnes douées de créativité et d'initiative qui se sentiraient à l'aise dans un milieu de travail en mouvement continuel.

COORDINATRICE BILINGUE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Nous recherchons une personne bilingue pour accomplir des tâches en administration, en gestion de bureau et en secrétariat. Nous recherchons une personne qui possède plusieurs années d'expérience en secrétariat et un bon sens de l'organisation et de l'initiative et qui maîtrise le français et l'anglais, à l'oral et à l'écrit. Cette personne doit aussi bien connaître l'informatique, y compris le traitement de texte, le tableur électronique, la gestion de bases de données et les communications électroniques (la connaissance des systèmes de courrier électronique et des codes HTML serait un atout). Seront également considérés comme atouts : de l'expérience dans un organisme sans but lucratif et un intérêt dans les questions entourant la santé des femmes. À l'heure actuelle, ce projet de réseau est subventionné pour un maximum de trois ans.

Échelle salariale : 26 000 $ à 30 000 $ par année.

COORDINATRICE(TEUR) BILINGUE DU SITE WEB (POSTE À MI-TEMPS)

Nours recherchons une personne qui possède d'excellentes habiletés de communication verbale et écrite, dans les deux langues officielles. De l'expérience dans les domaines touchant la santé des femmes et les organismes sans but lucratif sera considérée comme un atout important.

Ce poste à mi-temps comprend les fonctions suivantes : conception et maintien du site Web du RCSF, édition pour ajouter au site existant; et travail d'appui dans ces domaines pour les membres et le personnel. Expérience documentée en conception de sites Web. Seront considérés comme des atouts : connaissance des questions liées à la santé des femmes; formation dans le langage Java et Photoshop et la capacité d'utiliser celui-ci et de l'expérience avec les bases de données électroniques.

Échelle salariale : 16 000 $ à 19 000 $ par année.

Le RCSF souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage les femmes autochtones, les membres de minorités visibles ou linguistiques, les femmes d'orientation sexuelles différentes et les femmes handicapées à soumettre leur candidature.

Une description des postes est disponible sur demande.

Veuillez remettre votre curriculum vitae par télécopieur au (204) 989-2355, par courriel : cwhn@cwhn.ca ou à l'adresse postale suivante avant le lundi 29 novembre 1999 :

Directrice exécutive
Le Réseau canadien pour la santé des femmes
Bureau 203, 419, avenue Graham
Winnipeg (Manitoba) R3C 0M3

Nous remercions toutes les postulantes pour l'intérêt qu'elles manifestent envers le Réseau canadien pour la santé des femmes. Toutefois, seules les personnes dont la candidature sera retenue seront contactées.

**information available in English.*

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49
Apprendre et grandir ensemble

AUXILIAIRE

(1 poste par école)

La Division scolaire franco-manitobaine nº 49 est à la recherche de candidat.e.s pour combler les postes suivants :

Auxiliaire – Aide en soins de santé
Heures : 8 heures/semaine (mardi et jeudi de 16 h à 20 h)

L'entrée en fonction se fera aussitôt que possible.

Qualités recherchées :

- bonne connaissance des outils technologiques;
- maîtrise du français parlé et écrit;
- capacité de travailler en équipe;
- participer activement à l'apprentissage de l'élève surtout dans les domaines de la lecture et de l'écriture;
- organisation et débrouillardise.

Veuillez indiquer votre intérêt par écrit en communiquant avec les écoles de votre choix **d'ici le 30 novembre 1999** :



Monsieur Roland Deleurme
École communautaire Saint-Georges
C.P. 159, Saint-Georges (Manitoba) R0E 1V0
Tél. : 367-4224 • Téléc. : 367-4680

Monsieur Denis Dragon
École Jours de Plaine
Poste restante, Laurier (Manitoba) R0J 1A0
Tél. : 447-3364 • Téléc. : 447-2954

AVIS DE RÉUNION

Une réunion aura lieu pour former
un comité de résidant.e.s
et de famille de résidant.e.s
pour le Chalet Malouin Inc.

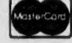
le jeudi 25 novembre à 19 h
au foyer du Chalet Malouin.

Tous les résidant.e.s et leurs familles sont les bienvenus!

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $





Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

GISÈLE'S CLEANING SERVICES offre un rabais de 10 $ pour nettoyage de votre maison ou bureau, au sud de Winnipeg, avant le 30 novembre. Appelez Gisèle au 261-4401.
887-

30 FAÇONS, D'ATTIRER VERS SOI DE L'ARGENT, DE LA CHANCE ET DE LA PROSPÉRITÉ. Pour recevoir, sans tarder un détaillant complet, envoyez 5 $ à: JEM, 578, rue Agnes, # 20, Winnipeg (Manitoba) R3G 1N6.
897-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur pour faveur obtenue. C.L.
912-

RECHERCHE

SECRÉTAIRE RÉCEPTIONNISTE pour bureau dentaire à Saint-Boniface. Bilingue, expérience, Maxident, CV. 233-7726 et 222-0277 en soirée.
905-

À VENDRE

LE GARDE-ROBE a une grande variété de vêtements de bureau, robes de mariées et de soirée. 561, rue Des Meurons. Tél.: 233-9552. Roselyne.
868-

À VENDRE: Bureau/entrepôt de 8 000 pi^2. Bureau d'approx. 3 500 pi^2 et entrepôt de 4 500 pi^2, avec quai de déchargement. Situé entre Winnipeg et la frontière américaine dans une localité francophone. Contactez Bruce Third Heritage Realty au 784-3229.
894-



BELLE MAISON À VENDRE: au cœur de Saint-Boniface, située sur la paisible place Cabana. Excellent état, bungalow de 1 300 pi^2, 4 chambres à coucher (2 en haut et 2 au sous-sol), planchers de bois franc, garage simple (oversize). Possession en avril. On demande 99 900 $. Pour information ou pour prendre rendez-vous, téléphonez au 233-5618, cellulaire: 791-8834.
896-

À VENDRE: Maison de deux chambres à coucher au nord de Saint-Boniface, entre la rue Langevin et Saint-Jean-Baptiste (à 2 blocs de l'école Taché). Grand garage. On demande 69 900 $. Pous plus de renseignements, composez le 233-5696.
908-

À VENDRE: Grande maison familiale présentement développée avec un loyer de 1 chambre à coucher au deuxième étage. Garage, grand lot. Rue désirable à Saint-Boniface. Appelez Alice Arnal Sutton Group au 475-9130.
909-

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 161, rue Dumoulin. Téléphonez au 233-5087.
893-

À LOUER: Garçonnière rue Masson. 335 $, comprend chauffage, eau et stationnement. Disponible le 1er décembre. 231-5033.
901-

À LOUER: Aulneau et Despins, appartement 1 ch. à coucher. Disponible le 1er décembre. Rez-de-chaussée, entrée privée, stationnement, propre et tranquille. Service d'autobus en face. Près du Collège. Service de buanderie, entreposage, 465 $/mois comprend tous les services. Composez le 255-1578.
903-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, entrée privée, sur la rue Aulneau. Place de stationnement comprise. Tél.: 233-2375.
906-

À LOUER: Condo au 207, rue Masson, 2 chambres à coucher, laveuse, sécheuse, air climatisé, ascenseur, stationnement et meublé. 700 $ par mois plus eau et hydro. Disponible le 1er janvier. Tél.: 233-3753.
907-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. 525 $ par mois + hydro. Un stationnement compris. Disponible le 15 décembre. Appelez le 231-1716.
911-

À SOUS-LOUER: Le 1er décembre, appartement de 2 chambres à coucher. 480 $/mois + hydro. Près du CUSB. Appelez Rachel au 1 (204) 785-2821 avant 17 h ou 791-2574 après 17 h, ou Colette au 237-6498 après 17 h 30.
913-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher au 197, rue Kitson, comprend chauffage, eau et stationnement. 470 $/mois. Disponible le 1er décembre. Appelez le 233-1911.
914-

À LOUER: Saint-Boniface, Place de Ville. 1 chambre à coucher et Penthouse, propre et tranquille. Immeuble sécuritaire, air climatisé, entrepôt. Près de la Fourche, comprend tous les services. Téléphone : 942-4100.
915-

Nécrologies

Sarah Fleury (née Fouillard)

Paisiblement (et encore souriante), après une courte et courageuse lutte contre le cancer, Sarah Gabrielle Fleury, 41 ans, de Saint-Lazare (Manitoba) rendit son âme à son Créateur, le 7 octobre 1999 à l'hôpital de Birtle.

Femme exemplaire, épouse et mère dévouée, elle fut précédée dans la tombe par ses enfants : Léontine (17 juillet 1988) et Gaétan (9 août 1994), morts de la fibrose kystique; Anne-Marie Angèle, morte-née le 5 octobre 1999 et sa sœur, Léontine (1968).

Elle laisse dans le deuil son cher époux Larry; ses enfants Michelle, Joël, Onalie et Céleste; ses beaux-parents, Stan et Lucy Fleury; ses parents, Denis et Hortense Fouillard; huit frères : Edgar, Edmond, Lionel, Angelo, Aimé, Denis, Charles et Adrien; trois sœurs : Rosalie (Jean-Marc) Lemoine, Anita (Terry) Dupont, Carmelle (Jody) Cook; sa grand-mère, Aldéa Fillion; de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et amis.

Toujours souriante et disponible, Sarah a travaillé comme secrétaire-comptable pour plusieurs commerces avant de fonder ses deux propres entreprises : Gaé-Léon Enterprises et S.G. Fleury and Associates.

Fière de sa culture, elle avait été présidente du Comité de parents et par la suite, du Comité scolaire de l'école Saint-Lazare.

Femme de prière, elle était lectrice à la messe dominicale. Chértienne convaincue, elle portait une attention spéciale à tout individu, sans préjugés, sans discrimination.

La messe des funérailles fut concélébrée par l'abbé Paul Tinguely, l'abbé Wayne Morrissey et le diacre Conrad Plante, le lundi 11 octobre, journée d'Action de grâces.

La famille désire remercier les médecins Taylor et Wong; sœur Corbeil et l'équipe de Pastorale ainsi que les infirmières de l'hôpital Saint-Boniface pour leurs soins et leur compassion.

« Psaume 86(85), versets 12,13
Je te rends grâce de tout mon cœur, Seigneur, mon Dieu.
Je rendrai gloire à ton nom à jamais
Car ton amour est grand envers moi. »

Lucien (Lou) Vermette



C'est avec grande peine que nous annonçons le décès de Lucien Vermette le 30 octobre à Brandon.

Lucien est né le 13 décembre 1924 à Saint-Pierre-Jolys.

Lou était dévoué envers sa famille. Homme d'affaires établi à Brandon depuis 1965, il était très actif dans la communauté et dans sa paroisse. Il se donnait sans compter. Il quitta cette terre avec dignité et en paix.

Il fut précédé dans la mort par son père et sa mère, Philomène et Auguste, et deux frères, Jean-Marie et Donat.

Il laisse dans le deuil son épouse depuis 47 ans, Denise; trois enfants : Gilbert, Robert et Monique; 10 petits-enfants et une arrière-petite-fille; deux frères : Toussaint et Antoine; cinq sœurs : Augustine Abraham, Elise Tellier, Irène Lagimodière, France Lemay et Estelle Tellier.

Les funérailles de Lucien Vermette ont eu lieu le mercredi 3 novembre en l'église catholique Saint-Augustin de Brandon.

Frère mon frère.

Frank Sherwood (1911-1999)



Tôt samedi matin, le 13 novembre 1999, Frank Sherwood fut paisiblement rappelé à la maison du Père allant rejoindre son épouse Marguerite, ses parents et ses deux sœurs Mary et Louise.

Frank était un phare lumineux et sa perte laisse un énorme vide dans toutes nos vies. Son souvenir chaleureux demeurera toujours mais son départ marquera tristement ceux qu'il laisse dans le deuil : ses filles Yolande (Jacques Parent), Jacqueline (Lucien Mousseau), Rose-Marie (Michel Rochon), Yvette (Jean-Guy Fortin) et Collette (Barry Lobel), et ses fils Joseph (Béatrice Baudry) et Maurice (Anne-Marie Carrière); plusieurs petits-enfants et leurs conjoints ainsi que plusieurs arrière-petits-enfants; sa sœur Sarah, ses belles-sœurs Bernadette et Cécile, ses beaux-frères Joseph et Paul.

Frank savait toucher le cœur de tous ceux et celles qui le connaissaient et l'aimaient. Nous sommes reconnaisants des longues années qu'il a partagées avec nous et notre foi nous rassure que son esprit vivra longuement avec nous. Nous sommes confiants que notre père trouvera le repos éternel et que l'amour du Seigneur sera avec lui pour toujours. Nous espérons l'honorer avec simplicité dans la mort de la même façon qu'il a choisi de vivre sa vie.

Frank chérissait tendrement sa mère qui lui fut enlevée si péniblement à l'âge de 4 ans. Il était aussi très fier de son père James et du service militaire de ce dernier. Sa visite au lieu de repos de celui-ci au Michigan le toucha profondément. Nous sommes réconfortés à la pensée que Frank pourra désormais être avec ses parents pour l'éternité.

Il était toujours très fier des réussites personnelles de ses enfants et petits-enfants. Il respectait tous ceux et celles qui lui étaient chers, réservant à tous un accueil chaleureux puis honorant l'individualité et la valeur personnelle de chacun. Frank nous a toujours inspirés par son souci du travail bien fait. Ses enfants et petits-enfants se sont d'ailleurs distingués dans une vaste gamme d'intérêts et de domaines. Les qualités les plus précieuses de Frank ont sans doute été son sens de l'humour contagieux et sa jeunesse d'âme perpétuelle. Il n'était pas tout simplement un père et grand-père; il a été pour tant de nous un copain adoré et un confidant en tout temps.

La messe funéraire de la Résurrection a été célébrée en l'église Sainte-Famille au 778, rue Archibald, à Saint-Boniface, le lundi 15 novembre, à 14 h, précédée de l'exposition à 13 h 30. Le curé, père Ronald Léger, c.s.v., présidera le service. Selon les désirs du défunt, il y aura un enterrement privé des cendres à une date ultérieure.

Nous voulons remercier sincèrement tout le personnel du pavillon 5B de l'hôpital Saint-Boniface pour les soins et l'attention dévouée à notre cher Papa.

Les arrangements ont été confiés au Salon mortuaire Desjardins (233-4949).

Ce n'est qu'un au revoir!

Chronique RELIGIEUSE

MICHÈLE SALA PASTORA
Laïque



Laïcs et prêtres au service d'une même mission

Au mois de juin passé, j'ai eu la grande chance de suivre un cours de deux semaines à l'Université de Saint-Paul à Ottawa. Chaque matin c'est le Père Normand Provencher, o.m.i., un théologien bien connu dans l'Église canadienne et sur la scène internationale, qui nous adressait la parole. Le Père Provencher fait également partie de l'équipe de rédaction du PRIONS EN ÉGLISE. En après-midi, nous avions droit à un psychologue du nom de Louis-Charles Lavoie, qui nous a présenté les conditions de base pour de saines relations interpersonnelles. Pour illustrer différents aspects de la coresponsabilité, différents invités se sont déplacés pour venir nous partager leurs expériences en Église. Nous avons également eu l'honneur et la joie de rencontrer le Père Yvon St-Arnaud, un octogénaire qui nous a offert une causerie sur « Le plaisir de servir dans l'Église ». Nous étions quatre Manitobains - un prêtre, deux diacres et une laïque - pour savourer le smorgasbord qui nous a été offert. Un total de 120 participants sont venus des différents coins du pays pour suivre le cours.

C'est parce que j'ai vécu ce cours comme une « bonne nouvelle » que j'aimerais vous en parler aujourd'hui. On entend beaucoup parler de la **coresponsabilité** de nos jours. De quoi s'agit- il? C'est **une vision d'Église** dont on parle en se basant en grande partie sur les enseignements du Concile Vatican II, Lumen Gentium en particulier. Cette vision nous invite à aller très loin... On parle d'un « passage d'une Église très marquée par un type pyramidal et clérical de société à une Église **peuple de Dieu** ». (1) C'est en vertu de notre baptême et de notre confirmation que nous sommes tous appelés à de nouvelles façons **d'être Église**. C'est la MISSION que l'Église reçoit du Christ, et non qu'elle se donne elle-même, qui commande. Cette mission est celle d'annoncer l'Évangile dans un langage et des actions concrètes qui répondent aux vrais besoins du monde d'aujourd'hui. Pour ce faire, nous devons faire preuve d'**audacité** et de **créativité** et laisser tomber nos peurs. C'est le miracle de la Pentecôte qui se continue aujourd'hui. C'est l'Esprit qui fait en sorte que nous puissions ouvrir toutes grandes les portes et les fenêtres de l'Église pour dépasser « une pastorale frileuse » et entreprendre une vraie évangélisation. En relisant le récit de la Pentecôte dans les Actes des Apôtres (2), on nous a fait remarquer que la transformation opérée par l'Esprit ne s'est pas limitée aux gens réunis à l'intérieur - les apôtres. Ceux-ci découvrent à leur grande surprise que l'Esprit les a précédés lorsqu'ils sortent à la rencontre des gens. C'est ce don de l'Esprit à chaque membre du Peuple de Dieu qui « constitue le fondement de la commune responsabilité de tous les chrétiens et de la diversité de leurs ministères ». (3)

C'est également à la lumière du récit de la Pentecôte que nous venons à comprendre la place de la **communauté** dans la Mission. À chaque défi ou développement, la communauté des croyants se réunissait pour prier et discerner. On décidait ensemble **quoi** faire, **qui** envoyer vers telle communauté avec tels besoins, selon les charismes de chacun. Il y avait une certaine structure, mais celle-ci pouvait être modifiée selon les besoins.

La **communication** à l'intérieur de la communauté occupait une grande place.

Sans nous fournir toutes les solutions pour les défis actuels, les Actes des Apôtres nous fournissent certaines balises pour orienter notre réflexion sur les ministères et la Mission de l'Église. Tous les auteurs qui ont écrit sur le sujet de la coresponsabilité semblent d'accord sur au moins un point : l'implication des laïcs dans l'Église n'est pas une question de « boucher les trous » qu'engendrent une baisse de vocations sacerdotales et la moyenne d'âge « en spirale » du clergé. Un autre piège à éviter, c'est de limiter les prêtres au seul service de l'Église et du spirituel, et les laïcs uniquement au service du monde et des choses temporelles. C'est la Mission globale du Peuple de Dieu qui nous permet de sortir de l'impasse. La Mission a deux volets : 1) « la construction de l'Église par l'annonce et la célébration de la foi en Jésus-Christ » et 2) « la contribution chrétienne à l'achèvement de la création dans l'histoire des hommes ». (4)Tous les baptisés « d'égale dignité » sont responsables de cette Mission.

Prêtres et laïcs ont chacun leurs propres défis à relever. Le prêtre qui dirigeait seul toutes les affaires de la communauté chrétienne comme homme-orchestre est appelé à devenir un «éveilleur de responsables». Les laïcs qui étaient de simples consommateurs sont appelés à devenir des chrétiens adultes « pleinement responsables ». Il est évident au départ que les changements exigés vont entraîner de la peur, de l'incertitude et des résistances d'une part et de l'autre.

La Bonne Nouvelle, à mon avis, c'est que le même Esprit qui a été présent depuis les débuts de l'Église ne se laisse pas bloquer par les portes fermées... De lui faire confiance c'est de croire que peu importe où il nous conduira, on sera mieux/plus heureux que là où l'on se trouve présentement !

*(1) Jean RIGAL, **MINISTÈRES DANS L'ÉGLISE AUJOURD' HUI ET DEMAIN**, Desclée, 1980, p. 71.*

(2) Actes 2, 1-13

*(3) Jean RIGAL, **MINISTÈRES DANS L'ÉGLISE AUJOURD'HUI ET DEMAIN**, Desclée, 1980, p. 154.*

(4) Ibid., p. 33l.

RELIGION

« Vivre avec »

Missionnaire en Afrique et en Pologne, sœur Dolorès Lavoie estime qu'il faut accepter les autres cultures sans porter de jugements.

Daniel BAHAUD

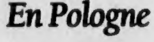
« Je crois que les personnes trop attachées à leur culture n'ont peut-être pas raison d'être missionnaire », lance sœur Dolorès Lavoie, qui a passé 22 ans en Afrique et 8 ans en Pologne. La missionnaire était de passage à Saint-Boniface en octobre pour visiter des paroisses et parler de l'importance du travail des Sœurs missionnaires de Notre-Dame d'Afrique. La grande leçon qu'elle retient de son expérience est de respecter son prochain et d'accepter sa culture sans y porter des jugements.

« Au début, quand on arrive dans un pays étranger, le mode de vie nous déroute, explique-t-elle. C'était comme ça pour moi au Malawi en 1960. Mais en tant que missionnaire, il faut comprendre davantage les coutumes, le code des valeurs d'un peuple. Ça demande parfois beaucoup de souplesse et d'ouverture, et ce n'est pas facile. Le grand défi est d'accepter qu'une culture soit différente; non pas inférieure, mais différente. C'est même possible qu'en tant que Canadienne, je ne sois pas d'accord avec une culture, mais je peux tout de même constater sa cohérence. »

En guise d'exemple, sœur Dolorès Lavoie note que les droits personnels comptent pour beaucoup dans les sociétés occidentales, mais que parfois les occidentaux ont du mal à voir les droits de la communauté. Dans les pays de l'Afrique, surtout dans ceux qui ont une économie de subsistance, chacun doit servir sa famille afin qu'elle survive et s'épanouisse. « Au Malawi, la famille, c'est la première valeur », note-t-elle.

« Il ne faut donc pas imposer sa culture en communiquant sa foi, souligne la religieuse. Il faut que le missionnaire se pose toujours la question : est-ce que cela relève de la foi, ou de la culture? Par exemple, au Malawi, la culture traditionnelle est une très grande valeur. Dans la plupart des endroits, une femme qui n'a pas eu d'enfants n'est pas considérée adulte. L'implantation du christianisme a beaucoup aidé à conscientiser la société par rapport à la dignité de la femme, mais il faut quand même composer avec cette réalité. »

La missionnaire estime que pour obtenir des résultats, il faut souvent avoir recours à ce qu'elle appelle le « vivre avec ». « C'est le seul moyen de partager sa foi, dit-elle. Dans les pays musulmans, comme l'Algérie, la Tunisie, la Mauritanie et le Yémen, il est interdit de parler publiquement de Jésus Christ. Alors, c'est en donnant l'exemple et en partageant de son temps et de ses énergies avec les gens qu'on se fait respecter. Ce respect mène à la curiosité. Pourquoi ces femmes travaillent-elles si fort? Qu'est-ce qui les motive? »



En Pologne

Sœur Dolorès Lavoie, qui a vécu en Pologne de 1990 à 1999, estime que même en Europe de l'Est, où les valeurs et la culture ressemblent plus à celles des Canadiens, il faut cultiver son ouverture d'esprit et sa tolérance. « Les slaves ont leur point de vue sur l'Europe et son histoire que nous avons trop souvent ignoré, souligne sœur Dolorès Lavoie. Ce sont des gens chaleureux et très fiers qui ont un grand attachement à la liberté parce qu'ils n'ont connu que 20 ans de démocratie au XXe siècle.

« La Pologne reprend son rêve de devenir un pays autonome et plus ouvert, poursuit-elle. Et là aussi, il faut être patient, car la Pologne fait l'apprentissage de la démocratie. C'est sûr qu'il y aura des trébuchements. Même l'Église devra évoluer. Elle doit par exemple accorder une place aux laïcs. Ça prendra du temps, puisque les Polonais ont l'habitude de se fier au clergé. Et qui peut les blâmer? Dans le passé récent, on pouvait se douter de l'engagement d'un laïc. Était-ce un espion communiste? Vous voyez qu'il faut vraiment observer et comprendre avant de juger une autre culture. »



Photo : gracieuseté Sœur Delores Lavoie

Sœur Dolorès Lavoie: « Il faut vraiment observer avant de juger une autre culture. ».

T'es parent avec qui, toi?

Bonjour!

Je m'appelle Émilie Roy, et je suis née le 27 décembre 1998.

Mes parents sont Luc et Lynette Roy. Je suis une petite-fille très gâtée et on me dit que je ressemble à papa comme deux gouttes d'eau.

J'envoie des caresses à mes grands-parents Robert et Roseline Desrosiers et à Paul et Jeannette Roy, ainsi qu'à mon arrière-grand-mère Justine Dheilly.

De gros bisous à mes marraines Ginette et Lise et tous mes oncles, mes tantes et mes cousines.

XXX

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3



Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE
Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.



OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.



157
boulevard Provencher
233-3889

SANS FRAIS : 1-888-872-8988

SERVICES



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au 433-7257

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach Tél.: 326-1351

GRAPHICS INC.

- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735

SERVICE ET QUALITÉ

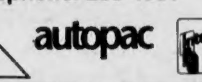
ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Natalie Pound
Doris Smith

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES

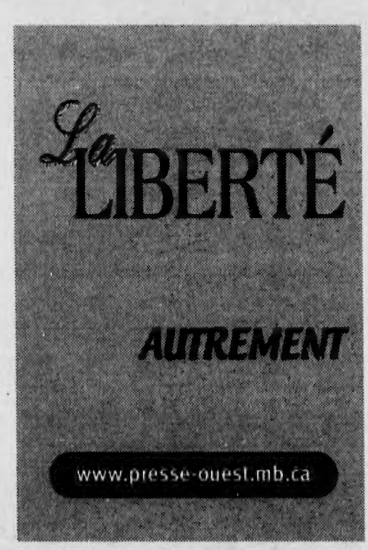
Cabane à sucre
Chez Dany

... dans une atmosphère chaleureuse et familiale dont vous vous souviendrez longtemps!

- *Musique traditionnelle*
- *Atmosphère chaleureuse et familiale*
- *Produit d'érable disponible sur place*
- *Visite guidée de la sucrerie*
- *Interprétation de la fabrication*
- *Réceptions de tous genres*

LOCALISÉE À POINTE-DU-LAC
à mi-chemin entre Québec et Montréal sur l'autoroute 40

Pour information : Dany Neron
Tél. : (819) 370-4769
Sans frais : 1-800-407-4769
Télec. : (819) 370-4768
e-mail : info@chezdany.qc.ca
www.chezdany.qc.ca





Tanné de prêter votre journal à toute la famille?

Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS-CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

BDO

BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Michelle Boris, CA	Bruce Caplan, CA, CIP
Eugene Brokopiw, CA	Gilles Chaput, FCA
Arthur Chaput, CA, CFP	James Doer, CA, CFP
Raymond Desrochers, CA,CFE	Lucien Guenette, CA
Pamela Dupuis, CA	Collin LeGall, CMA, CIP
Travis Leppky, CA, CISA	Mona Marcotte, CA
Henri Magne, CA	Russell Paradoski, CA, CFE
Elizabeth Maw, CA	Marc Rivard,CA
Georges Picton, CGA	

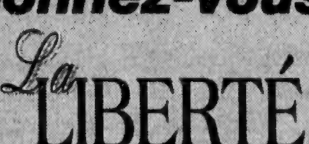
BDO DUNWOODY SRL est une société en nom collectif à responsabilité limitée enregistrée en Ontario.

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

La LIBERTÉ

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Amber Auto Service • *Sainte-Anne*
617, rue Traverse
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à



OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ______________________
Prénom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Ville: ______________________
Province: ______________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4